

CRÉANCES NON SOLDÉES DE L'ÉTAT

La vérité des chiffres



15 milliards dus aux établissements d'enseignement privé, près de 20 milliards à Ecobank. Diarraf Ndao (Sg SNTC/BTP) : "Rien qu'à Eiffage, CSE, CDE, l'Etat doit plus de 75 milliards". Des chantiers à l'arrêt ou au ralenti ; augmentation tous azimuts des taxes.

P. 3,6

DR ABDOUL AZIZ KÉBÉ (PRÉSIDENT D'HONNEUR LISTAB)

"50% des cas de cancer sont liés au tabagisme"



P. 8-9

OMAR PÈNE AUX ÉTUDIANTS DE L'UGB

"Ressaisissez-vous, je comprends votre peine"



P. 5

DIALOGUE SUR LE PÉTROLE ET LE GAZ

Macky Sall fixe la date du 12 juin

P. 2

MONDIAL 2018 - PROFILS

Les guerriers de Cissé



P. 12

INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

Une baisse des flux vers l'Afrique en 2017



Illustration

Les investissements directs étrangers (IED) vers l'Afrique ont connu une baisse de plus de 23 396 milliards de F CFA en 2017, soit une chute de 21% par rapport à 2016. C'est ce qui ressort du dernier rapport sur l'investissement dans le monde 2018 de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) publié hier. Notre source indique que la faiblesse des prix du pétrole et les conséquences négatives de la récession du secteur des matières

premières sur le plan macroéconomique ont contribué à la contraction des flux dans les principales économies africaines. Les effets persistants de la récession du secteur des matières premières ont pesé sur les IED en Afrique subsaharienne, les entrées ayant diminué de 28% pour atteindre plus de 15 876 milliards de francs CFA. "Les flux d'IED vers l'Afrique centrale ont diminué de 22% et s'élevaient à plus de 3 175 milliards de francs CFA. Les IED vers l'Afrique de l'Ouest ont reculé de 11% à environ 6 294 milliards

de F CFA. Les IED vers le Nigeria ont diminué de 21% pour atteindre environ 1 949 milliards de francs CFA", lit-on dans le rapport.

Il faut noter que le document informe que les sorties d'IED en provenance de l'Afrique ont augmenté de 8% pour atteindre environ 6 740 milliards de F CFA. Ce qui reflète une augmentation significative des IED sortants des entreprises sud-africaines (+ 64%) et marocaines (+66%). Par contre, les IED sortants des entreprises nigérianes sont restées stables à 724 milliards de F CFA, concentrés presque exclusivement sur l'Afrique. Les flux d'IED vers l'Afrique devraient augmenter d'environ 20% en 2018 pour atteindre 27 849 milliards de F CFA. La projection est basée sur les prévisions d'une reprise modeste des prix des produits de base et d'une coopération économique interrégionale renforcée. Cependant, la dépendance de l'Afrique vis-à-vis des produits de base fera que les IED resteront "cycliques", selon le rapport de la CNUCED. ■

PRIX CIMENT

Depuis quelques jours, les entrepreneurs en bâtiment décrient l'augmentation du prix du sac de ciment. Une hausse qu'ils ne s'expliquent pas et que peine à expliquer le ministère du Commerce. Ce dernier dit ne pas comprendre la situation et le ministre promet de saisir qui de droit. Ainsi, la hausse est décidée par les trois entreprises de ciment existant au Sénégal. Ce que trouve grave le secrétaire général du syndicat national des travailleurs de la construction bâtiments du bois et TP-Privés du Sénégal, Alassane Diarraf Ndao. Hier au cours d'une conférence de presse tenue au siège de la CNTS à Dakar, il a soutenu que "rien n'indique qu'on doit augmenter les prix du ciment. Dans un pays normé, on ne peut pas concevoir que trois entités puissent se lever un jour et fixer un prix. C'est l'Etat qui doit tout réguler. Donc, c'est l'Etat qui doit prendre ses responsabilités pour dire : arrêtez !" Pour lui, il est impératif qu'on explique aujourd'hui aux entrepreneurs, "pourquoi on a augmenté le prix". Car, indique-t-il, "tout le monde sait que pour le ciment, les agrégats sont ici. Presque rien n'est importé. Il y a plus de bénéfices dans le ciment car il y a moins d'investissements". Alassane Diarraf Ndao exhorte l'Etat à réagir car ceci est un précédent dangereux. "Je me demande comment l'Etat peut laisser trois entreprises qui s'associent pour augmenter le prix. Dans deux ans, elles vont passer à la hausse de 10 000 F CFA", prévient-il.

MUSHINGUI/SERIGNE MBAYE SY

L'ambassadeur des Etats-Unis au Sénégal continue d'aller à la rencontre des différents chefs religieux du Sénégal. Après les Khalifes généraux des Mourides, des Layènes, de Thiénaba et le chef de l'Eglise catholique sénégalaise, Docteur Mushingui a rendu visite au Khalife général

des Tidianes. Serigne Mbaye Sy Mansour a reçu le diplomate dans sa résidence à la Gueule Tapée. Après avoir présenté ses condoléances suites aux décès de Serigne Cheikh Tidiane Sy Al Maktoum et Serigne Abdoul Aziz Sy Al Amine, l'Ambassadeur américain a magnifié la particularité du Sénégal en termes de coexistence pacifique entre les différentes religions et confréries. Il a aussi déploré l'extrémisme violent qui, dit-il, donne une connotation négative à l'Islam, une religion de paix. Le khalife, qui s'est réjoui de son déplacement, a encore une fois fortement condamné le terrorisme qui sévit aux quatre coins du monde. Aussi, exhorte-t-il les musulmans "à cultiver le culte du pardon et de la tolérance", conformément aux enseignements prophétiques. Sur sa lancée, il a soutenu que les véritables problèmes de ce monde sont principalement causés par la quête du gain facile. Une problématique qui devrait trouver une solution pour la résolution de tous les conflits.

CONSEIL DES MINISTRES

La bonne organisation des examens et concours sur toute l'étendue du territoire national intéresse au plus haut niveau le président de la République. Macky Sall, après s'être félicité hier en réunion du Conseil des ministres du réaménagement "consensuel" du calendrier scolaire et de la stabilisation progressive de la situation dans les universités et écoles d'enseignement supérieur, a demandé au gouvernement de prendre toutes les dispositions pour une parfaite organisation du Baccalauréat sur l'ensemble du territoire national, en veillant, notamment, à l'implantation optimale des centres d'examens, à la sécurisation impérative des épreuves des différents examens. Aussi a-t-il enjoint son gouvernement au paiement, à temps, de toutes les indemnités et autres frais réglementaires accor-

dés aux enseignants examinateurs et superviseurs.

CONSEIL DES MINISTRES (SUITE)

Outre l'éducation, le président de la République s'est beaucoup intéressé au transport. Rappelant ainsi l'importance stratégique de la modernisation du système de transport dans la consolidation des activités économiques sur l'ensemble du territoire national, le Président Macky Sall a engagé le gouvernement, sur la base de modes de financement adaptés, à soutenir les initiatives et partenariats innovants afin d'intensifier le renouvellement du parc national de véhicules de transport, notamment celui des gros-porteurs. Dans la même veine, il a demandé au gouvernement de procéder, dans les meilleurs délais, à l'évaluation technique et financière de tous les programmes de renouvellement des véhicules de transport urbains et interurbains mis en œuvre.

SEMBÈNE OUSMANE



Ce 9 juin sera commémorée la onzième année de la disparation du cinéaste africain, Ousmane Sembène. A cette occasion, la 2e édition de "Sembène à travers l'Afrique" démarre ce samedi, au Centre de recherche ouest africain (Warc) de Dakar. Elle se poursuit jusqu'au 11 juin prochain dans toutes les régions. L'annonce a été faite hier par l'initiateur du projet,

DIALOGUE NATIONAL AUTOUR DU PÉTROLE ET DU GAZ

Macky Sall fixe la date du 12 juin prochain

En Conseil des ministres hier, le président de la République a retenu la date du mardi 12 juin 2018 pour procéder au lancement des travaux du dialogue national sur l'exploitation des ressources pétrolières et gazières.

Après avoir invité l'ensemble des forces vives de la nation à un dialogue national sur le pétrole et le gaz, il y a près d'un mois, le président de la République a décidé de passer à l'acte. Hier, en réunion du Conseil des ministres, il a pris la décision de procéder au lancement des travaux du dialogue national sur l'exploitation des ressources pétrolières et gazières, le 12 juin prochain. Le chef de l'Etat, à travers ces concertations autour du pétrole et du gaz, compte "instaurer un dialogue, une gouvernance inclusive et transparente de nos ressources naturelles et asseoir un consensus national durable sur les orientations stratégiques qui encadrent le développement, au service exclusif de la nation, de l'industrie pétrolière et gazière".

Le Président Macky Sall, selon le communiqué du Conseil des ministres parvenu hier à Enquête, a entamé sa communication sur la consolidation du dialogue national autour de la gouvernance vertueuse, transparente de nos ressources naturelles et la Conférence nationale sur le développement durable. A cet effet, il a salué la bonne tenue de la troisième édition de cette rencontre. Aussi, a-t-il salué la participation remarquable de tous les acteurs concernés avant de féliciter le ministre de l'Environnement et du Développement durable et ses services pour le "succès" de ces assises ainsi que la pertinence des



recommandations retenues.

Face aux risques écologiques et économiques et les dégradations de l'Environnement, le chef de l'Etat a pris la décision en 2014, d'instituer l'organisation de la Conférence nationale sur le développement durable pour marquer davantage sa volonté de préserver et de valoriser, avec l'implication effective de toutes les forces vives de la nation, le patrimoine national de ressources naturelles. Macky Sall en outre rappelé que c'est dans cet esprit que le Comité d'orientation stratégique sur le pétrole et le gaz (Cos- Petrogaz) a été mis en place et l'Institut national du pétrole et du gaz (INPG) créé, pour consolider la dynamique de gestion concertée, responsable et transparente des ressources naturelles du Sénégal. ■

ASSANE MBAYE

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Mermoz Pyrotechnie
Villa N°23, 2^e étage
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur Général :
Mahmoudou Wane
Directeur de publication :
Ibrahima Khalil Wade
Rédacteur en chef :
Gaston Coly
Secrétaire de la Rédaction :
Assane Mbaye
Grands Reporters :
Babacar Willane & Mahmoudou Wane
Chef de Desk Société :
Fatou Sy
Chef de Desk Sports :
Adama Coly
Chef de Desk Culture :
Bigué Bob

Rédaction :
Mor Amar, Louis Georges Diatta,
Viviane Diatta, Mame Talla Diaw,
Mariama Diémé, Aida Diène, Ousmane
Laye Diop, Awa Faye, Cheikh Thiam,
Habibatou Traoré, Habibatou Wagne
Correcteur :
Boubacar Ndiaye

Directeur artistique :
Fodé Baldé
Maquette :
Penda Aly Ngom Sène, Bollé Cissé

Service commercial :
enquete.commercial@gmail.com
Tél. : 33 868 47 17
Impression : **AFRICA PRINT**

le cinéaste Samba Gadjigo, lors d'un face-à face avec la presse. Cette commémoration sera marquée par la projection du classique de Sembène "Xala", un film considéré, selon l'organisateur, comme l'une des plus grandes œuvres politiques du cinéma mondial. "Sur les dix longs métrages réalisés par le cinéaste, "Xala" est le plus pertinent de par sa thématique et le plus historique. Il raconte des histoires vraies qui se sont passées à Dakar en 1970 ; c'est un moment de notre histoire économique où des Sénégalais ont pris possession de notre économie. Il relate également l'impuissance d'un homme et c'est une métaphore "de la faillite des indépendances africaines et de notre bourgeoisie", explique le professeur Gadjigo.

MACKY SALL

Le président de la République se rend aujourd'hui à Charlevoix, au Canada, pour prendre part au Sommet du G7 dont le thème est : "Conservation des océans et gestion durable des pêches". Selon un communiqué de la Présidence, invité par le Premier ministre canadien, Macky Sall participe à cette rencontre en sa qualité de président du Comité d'Orientation des Chefs d'Etat et de Gouvernement du NEPAD. Le Président Sall sera de retour à Dakar le dimanche 10 juin 2018.

SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DU PAYS

Ces chiffres qui enfonce le gouvernement

Au-delà de la guerre des mots entre Mamadou Lamine Loum et Birima Mangara, “EnQuête” interroge entreprises, banques, Douane et Trésor. Il en ressort que l’Etat doit plus de 50 milliards de francs Cfa aux “champions intérieurs” du Btp, 15 milliards aux établissements d’enseignements privés, près de 20 milliards à Ecobank. La liste des créanciers malheureux de l’Etat est loin d’être exhaustive.

■ MOR AMAR

“Vous (l’Etat) avez de l’argent ? Eh bien ! Payez-nous !”. Tel est le commentaire “profane” d’Abass Fall, Président de la Fédération des établissements privés d’enseignement supérieur. L’homme ne veut pas entrer dans le débat de fond entre l’ancien Premier ministre Mamadou Lamine Loum et le ministre délégué chargé du Budget Birima Mangara. Ce dont il est sûr, c’est que le gouvernement doit toujours aux établissements membres de sa structure 14 à 15 milliards de francs Cfa. D’où sa déclaration lapidaire, mais sans équivoque. Depuis trois ans, M. Fall et ses amis courent derrière cette dette. “Jusqu’à présent, le problème reste entier. Pourquoi ils ne nous paient pas notre dû, si les caisses de l’Etat ne sont pas vides comme ils le disent ?” s’emporte-t-il dépit.

Elles sont nombreuses les entreprises qui sont dans la même situation. L’espoir était pourtant permis avec le dernier euro-bond contracté par le gouvernement sur la place financière internationale. Une partie de ces ressources devait, en effet, permettre de faire face à la dette intérieure chiffrée à des centaines de milliards de francs Cfa. C’est du moins ce qui ressort des propos d’Abass Fall. Il précise : “La dernière fois, ils (les gouvernants) avaient décidé de nous payer avec les ressources tirées des euro-bonds. Quand ces ressources sont venues, ils ont épongé 50% de la dette concernant 2016-2017 seulement,



Birima Mangara

je ne parle pas de la dette globale. Alors qu’il y a des dettes antérieures.” Comme préjudices, M. Fall souligne les tensions permanentes avec les personnels technique, administratif et pédagogique. Certains ont été contraints, selon lui, de réduire leurs effectifs.

Même rengaine chez les acteurs du Btp (bâtiments et travaux publics). Sous couvert de l’anonymat, cette source n’y va pas par 4 chemins. Elle tranche en faveur de l’ancien Premier ministre. “M. Loum sait bien de quoi il parle. La vérité est que l’Etat connaît des tensions de trésorerie. Sinon comment comprendre qu’il rechigne à payer les gens après services faits ? La situation est très difficile pour les entreprises”, fait-il remarquer. Et les niveaux de la dette sont encore plus importants dans ce secteur des Btp. Pendant que les établissements privés pleurent pour 15 milliards, les “champions intérieurs” du Btp courent derrière 75 milliards de francs CFA. “L’Etat, informe notre interlocuteur, nous doit énormément d’argent. J’ai peur que ça soit plus de 100 milliards de francs Cfa

pour l’ensemble des entreprises. Et je ne parle que des dettes qui sont échues.”

“Chantiers à l’arrêt ou au ralenti”

La tension est donc perceptible à tous les niveaux de l’économie. Selon nos interlocuteurs, l’Etat ne paie pas ou paie difficilement. Prestataires, bailleurs, banques, aucun secteur ne semble épargné. A la question de savoir si les entreprises souffrent de cette situation, un industriel du Btp rétorque : “Dire que nous en souffrons, c’est un euphémisme. En vérité, nous sommes déjà morts.” En effet, explique-t-il, “il faut savoir que l’Etat est notre plus gros client. S’il ne paie pas, les gens se retrouvent dans des difficultés. Sans argent, on ne peut payer nos sous-traitants, nos transporteurs, les cimentiers... Dans ces conditions, aucune entreprise ne peut être performante. D’ailleurs, des chantiers sont à l’arrêt ou marchent au ralenti”. A ce propos, Docteur Cheikh Tidiane Dièye ne met pas de gants pour fustiger l’attitude du gouvernement. Dans une contribution, il fulmine : “Le gouvernement aura beaucoup de mal à nous

convaincre aussi longtemps que l’on entendra les plaintes des entreprises et des différents prestataires de services qui courent derrière l’Etat pour se faire payer. Il aura encore plus de mal à persuader des citoyens qui voient, sous leurs yeux et dans leurs quartiers, les dizaines de chantiers à l’arrêt, voire abandonnés partout dans le pays...”. Monsieur Dièye ne se contente pas de déclarations fortuites. Il liste des chantiers à l’arrêt : chantiers sur la rue accolée à la Fédération sénégalaise de Football à Ouest Foire, dans la commune de Yoff, même décor à Thiaroye Gare, à Fass Delorme, au rond-point Hlm 6, à Pikine Nord ainsi que dans des villes comme Gossas et bien d’autres.

Les banques, également, subissent les tensions de trésorerie notées au niveau du Trésor public. Certaines sources indiquent en effet que l’Etat qui, sur tous les toits, accusait Ecobank d’être responsable du retard dans le paiement des bourses des étudiants, n’a pas dit toute la vérité dans cette affaire.

En effet, il ressort de nos investigations que les pouvoirs publics doivent plusieurs milliards de nos francs à la banque panafricaine (environ 18 milliards, selon certaines estimations). Ce qui est à l’origine des retards de paiement ayant concouru à la mort de Mouhamadou Fallou Sène. Pendant ce temps, les moniteurs des “daara” ruent dans les brancards pour 8 mois d’arriérés de salaires. Hier, “Le Témoin” informait que le gouvernement doit à ces derniers 1,600 milliard francs CFA.

Priorité aux dépenses urgentes et sensibles

Dans ce contexte de raréfaction des ressources, les services du Trésor procèdent tous les jours à des arbitrages dans le paiement des dépenses. Pendant que le ministre Birima Mangara a essayé, avant-hier, de donner des explications pour rassurer l’opinion, des agents du Trésor ont préféré donné leur langue au chat. Interpellé sur la situation économique, Madiakhaté Niang, responsable du Syndicat des travailleurs du Trésor, brandit le devoir de réserve. “On s’excuse, mais on ne veut pas s’exprimer sur cette situation. Nous sommes vraiment désolés”, a-t-il déclaré. En ce qui

concerne les procédures de paiement évoquées par le ministre du Budget pour justifier certaines lenteurs, un agent sous le couvert de l’anonymat explique qu’en fait, les dépenses sont liquidées en fonction de critères définis par le trésorier général. Ce dernier est l’unique banquier de l’Etat.

Toutefois, le fonctionnaire souligne que les critères ne sont pas souvent objectifs. Généralement, ces références sont relatives à l’urgence et à la sensibilité des dépenses. Par exemple, poursuit-il, il y a les dépenses de personnels qui sont un peu sensibles. Elles sont réglées avant les autres. En ce qui concerne les fournisseurs, ils sont généralement sacrifiés, selon nos informations.

Notre interlocuteur de marteler, par ailleurs, que tout au niveau du Trésor est centralisé. Il explique : “Aucun poste comptable ne peut engager de paiement sans passer par le trésorier général. C’est une mesure qui a pour mission de veiller à l’équité et à la célérité dans les dépenses publiques. Parfois, il pouvait y avoir des régions qui peuvent avoir des difficultés. Cette mesure permet de réajuster et de payer même les régions qui ont un déficit de ressources. C’est ce qu’on appelle la centralisation des opérations.” Quant aux caisses vides ou renflouées, les fonctionnaires ne veulent faire aucun type de commentaire. ■

Ce que l’Etat ne dit pas

Aujourd’hui, c’est la crédibilité même des services du Ministère de l’Economie et des Finances qui est remise en cause par certains observateurs. Alors que la Banque mondiale (voir EnQuête d’hier), corrige les chiffres d’Amadou Ba sur les résultats et perspectives économiques du Sénégal, des agents à la DGID remettent en cause les taux de la dette intérieure. Selon ces fonctionnaires, il y a un véritable maquillage des chiffres. Par quel mécanisme ? Ils expliquent : “Prenons l’exemple du fournisseur. Il achète la marchandise objet de la commande, la livre et établit une facture. Normalement cette facture doit être enregistrée au niveau du service comptable. Au cas échéant, elle est prise en compte dans l’évaluation de la dette. Pour donner l’air d’un bon élève, ces factures ne sont pas diligencées automatiquement.” Ainsi, au mois d’avril 2018, le PUDC (Programme d’urgence de développement communautaire), un des chantiers phares du Président Macky Sall, restait devoir la rondelle somme de 53 milliards de F CFA à ses fournisseurs, selon nos sources. Et comme le disait le président de la Fédération des établissements privés, l’Etat utilise effectivement une partie des euro-bonds pour faire face à ses difficultés de trésorerie. Ainsi, déclare un Inspecteur des Impôts et Domaines, 9 milliards de F CFA de ces euro-bonds ont été utilisés pour désintéresser les fournisseurs du PUDC. Loin de la polémique, notre source confirme que c’est un secret de Polichinelle qu’en ce moment, les entreprises les plus performantes sont celles qui ne dépendent pas de la commande publique, qui ne traitent pas avec l’Etat.

Il faut rappeler qu’il y a quelques semaines, l’Agence nationale des statistiques et de la démographie avait battu en brèche les chiffres de la hiérarchie. Elle avait fixé le taux de croissance de l’année 2016 à 6,2%, au moment où le gouvernement parlait de 6,5%. ■

M. AMAR

NOUVELLE RÉFORME DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS

Augmentation tous azimuts des taxes

La situation économique et financière est difficile. C’est un secret de Polichinelle. Pour faire face au déficit de ressources et à ses nombreux engagements, le gouvernement a récemment défini une kyrielle de nouvelles taxes. Certains craignent des hausses sur plusieurs denrées après le Ramadan.

Pour éviter le déluge financier, l’Etat est en train de remuer ciel et terre pour mobiliser des ressources en vue de faire face à ses nombreux engagements. C’est dans ce sens qu’il faut inscrire plusieurs taxes qui ont dernièrement été édictées par les pouvoirs publics. Nos sources renseignent que sans tambour, ni trompette, l’Etat a opéré à des modifications sur le Code général des impôts. Ce qui a engendré des impôts supplémentaires à payer pour plusieurs importateurs. En effet, argumente notre interlocuteur, le gouvernement a fait abroger une disposition (il ne se rappelle pas laquelle, Ndlr) du Code général des impôts, ce qui a produit des

répercussions dans plusieurs secteurs. Si l’on se fie à une note de service de la Douane, il s’agit bien d’une réforme au niveau des droits d’accise. “Le taux de 10% des droits d’accise sur les véhicules de tourisme d’une puissance supérieure ou égale à 13 chevaux est étendu à tous les véhicules de tourisme de puissance moindre”. L’argument brandi par la loi 2018-10 du 30 mars 2018 est la lutte contre la pollution. En sus des importateurs de véhicules, cette réforme de mars impose également aux importateurs et producteurs de sachets plastiques 3 francs supplémentaires sur chaque gramme de sachet ; sur toutes les boissons à l’exception de l’eau, il est fixé un taux de

5% ; sur les corps gras alimentaires, il est prévu 15% sur certains comme les beurres, 10% sur les autres. En ce qui concerne le tabac, les droits d’accise sont passés de 45% à 50%.

Ainsi, les hausses peuvent varier entre 5 et 10%, voire 15%. A en croire nos interlocuteurs, il ne faudrait pas s’étonner qu’après le mois de Ramadan, il y ait une hausse généralisée sur certaines denrées. D’ailleurs à ce propos, un opérateur économique signale que récemment, un différend a opposé des importateurs de pâte alimentaire et l’Administration des douanes. En fait, après avoir fait venir des dizaines de containers qu’ils avaient importés au prix de 350 F Cfa l’unité, ces der-

niers se sont vu obligés de payer des taxes sur la base d’un prix équivalent à 450 F Cfa. Finalement, le ministre a demandé que l’on sursoie à cette mesure pour un mois. Toutes ces nouvelles mesures, estime un agent des Impôts et Domaines, contribuent à résorber le gap enregistré au niveau du recouvrement des recettes. Au mois de mai, ce gap était évalué à 70 milliards de nos francs, renseigne notre source. Il s’y ajoute, estiment nos interlocuteurs, qu’à cause de ces surtaxes, la baisse sur le marché international de certains produits comme le sucre, ceux qui sont dérivés du pétrole, entre autres, ne profitent pas aux populations sénégalaises.

C’est dans ce contexte économique très tendu que le chef de l’Etat a annoncé récemment la décision de porter les bourses des étudiants de 36 000 à 40 000 F Cfa. Ce qui va entraîner une hausse globale de l’ordre de 8 milliards de francs Cfa. Au même moment, ses créanciers tentent de tirer le diable par la queue. ■

M. AMAR



CCR



UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

Chambre Consulaire Régionale

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

La 17ème Session Ordinaire de l'Assemblée Générale de la Chambre Consulaire Régionale de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (CCR/UEMOA) s'est tenue du 29 au 31 mai 2018, à Lomé au Togo, pays abritant le siège de cet Organe consultatif de l'UEMOA dédié au secteur privé. La Cérémonie d'ouverture a connu la participation effective du Ministre du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur Privé et du Tourisme, **Madame Bernadette Essossimna LEGZIM-BALOUKI**, et celle du Président de la Commission de l'UEMOA, **Monsieur Abdallah BOUREIMA**.

Cette Assemblée Générale a été essentiellement consacrée à l'adoption des bilans moral et financier puis, au renouvellement des Instances de l'Institution et à l'adoption de son bilan moral et financier.

Au terme des travaux et de l'élection consulaire, **Monsieur Abdoulaye Kouafilann SORY**, Représentant le Burkina Faso, **a été élu Président de la CCR/UEMOA, pour un mandat de trois (03) ans**. Par la suite, les cinquante-six (56) élus de la CCR/UEMOA ont procédé au renouvellement des membres du bureau et des trois (03) Commissions Techniques.

Par ailleurs, Sur proposition du Président élu, l'Assemblée Générale a adopté la création de deux (02) Commissions ad hoc et d'un Comité de pilotage. Il s'agit de :
> la Commission "Renforcement de la Gouvernance de la CCR/UEMOA" ;
> la Commission "Partenariat et Lobbying" ;
> le Comité de pilotage du projet de construction du siège de la CCR/UEMOA.
En marge de l'Assemblée Générale, le Bureau élargi aux Présidents des Commissions Technique a rendu une visite de courtoisie au Ministre, Madame LEGZIM-BALOUKI avant de visiter le chantier de la construction du siège de la CCR/UEMOA avec l'ensemble des élus.

Pour information, les nouvelles Instances de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA se composent ainsi qu'il suit :

Postes	Prénoms et Nom
Président	M. Abdoulaye Kouafilann SORY
Vice-Président pour le Bénin	M. Jean-Baptiste SATCHIVI
Vice-Président pour la Côte D'Ivoire et Président de la Commission Ad hoc, Renforcement de la Gouvernance de la CCR	M. Faman TOURÉ
Vice-Président pour la Guinée-Bissau	M. Armando Correia DIAS
Vice-Président pour le Mali	M. Youssouf BATHILY
Vice-Président pour le Niger	M. Abdoulaye DJADAH
Vice-Président pour le Sénégal et Président de la Commission Ad hoc, Partenariat et lobbying	M. Serigne MBOUP
Vice-Président pour le Togo et Président du Comité de pilotage du projet de construction du siège de la CCR	M. Essohouna MESA
Trésorier Général	M. Abdou Amadou TIDJANI (Niger)
Trésorier Général Adjoint	M. Théophile PANOU (Togo)
1er Secrétaire	M. Abdoulaye Y. KHOUMA (Mali)
2ème Secrétaire	Mme Maria Carlota BARROS (Guinée-Bissau)
Président de la Commission Technique des Politiques Sectorielles de l'Union	M. Bi Vanié Evariste TRAZIE (Côte d'Ivoire)
Président de la Commission Technique des Affaires Générales et Institutionnelles	M. Souleymane SOUMARÉ (Sénégal)
Président de la Commission Technique des Politiques Communes de l'Union	M. Abel AÏSSI (Bénin)



Le Chargé de la Communication

OMAR PÈNE AUX ÉTUDIANTS DE L'UGB

“Ressaisissez-vous, je comprends votre peine”

Omar Pène, récemment nommé Ambassadeur de bonne volonté auprès de la communauté estudiantine, tient son rôle à cœur. Il a rencontré, hier, les étudiants de l'Ucad. Une occasion pour le chanteur de lancer un vibrant appel à ses camarades étudiants de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis. Pour une reprise rapide des cours.

■ AMI JO FALL (STAGIAIRE)

La présence auprès de la communauté de jeunes qu'il appelle affectueusement “ses camarades” montre à quel point il est impliqué dans la résolution de la crise estudiantine. Hier, l'artiste Omar Pène a rencontré les étudiants de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, à leur initiative. Une occasion mise en œuvre par le musicien pour lancer un appel solennel aux étudiants de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis. Ces derniers observent une grève illimitée depuis le décès de leur camarade Mouhamadou Fallou Sène tué d'une balle lors de rixes avec les forces de l'ordre, le 15 mai dernier.” Je comprends votre peine, mais ressaisissez-vous ! Le temps presse et les conséquences d'une année blanche seraient brutales pour non seulement les étudiants, mais aussi pour les enseignants et le système éducatif dans son ensemble. Donnons une chance au dialogue et à la concertation”, a déclaré l'auteur de “Étudiant”. C'est dans ce sens que le nouvel Ambassadeur de bonne volonté auprès de la communauté estudiantine envisage de faire une tournée à Saint-Louis, Ziguinchor, Bambey et

Thiès. Pour rencontrer les étudiants de ces villes et enclencher un dialogue avec eux.

Toutes choses qui font que Omar Pène a été félicité hier par ses “camarades” de l'Ucad pour son implication dans leur cause. Toutefois, ces derniers ont tenu à lui rappeler que le retour de la paix dans l'espace universitaire dépend en grande partie de l'application des mesures annoncées par le chef de l'Etat lors de ses différentes rencontres avec les dirigeants du mouvement étudiant. “Si les nouvelles mesures annoncées par le Chef de l'Etat ne sont pas appliquées et respectées, ne soyez pas surpris de nous revoir sur le terrain. Nous réclamons justice pour Fallou Sène. Nous défendons nos intérêts, nous ne sommes ni pour, ni contre le gouvernement. Nous sommes du



côté de la défense de nos intérêts matériels et moraux”, a insisté avec force l'étudiant Mamadou Faye. Même son de cloche chez ses camarades Ibrahima Dièye et Ibrahima Sow.

Lesdites mesures ont trait à l'augmentation des bourses des étudiants, à la baisse des tickets de restauration et à la dotation de moyens de transports.

Après avoir écouté ses “amis” de l'Ucad, Omar Pène a promis de veiller à ce que les engagements pris par le chef de l'Etat soient appliqués. Mieux, l'artiste s'est engagé à rester une voix libre, neutre et indépendante. Pour ensuite rappeler que son implication dans la cause des étudiants et de l'Education ne date pas d'aujourd'hui. “Quand le Président m'a nommé ambassadeur de bonne volonté, je me suis dit : je l'ai toujours été, mais c'est quelque chose qu'il a officialisé. Mais moi je me suis toujours considéré comme votre porte-voix”, a souligné Omar Pène qui a aussi promis de tout faire pour que les incidents qui ont coûté la vie aux étudiants Balla Gaye (janvier 2001), Bassirou Faye (14 août 2014) et Mouhamadou Fallou Sène (15 mai 2018) ne se reproduisent plus. ■

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

Les étudiants réclament une audience avec le chef de l'Etat

Les 16 milliards de francs CFA que le Collectif des établissements privés supérieurs du Sénégal réclame à l'Etat du Sénégal n'est que l'arbre qui cache la forêt, selon les étudiants orientés dans les universités privées. Ces apprenants, menacés d'exclusion par leurs écoles, ont tenu hier un sit-in devant les locaux du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Ils ont envahi, tôt le matin, le siège de leur ministre de tutelle. Leur objectif, c'est d'exprimer la colère qui les anime depuis quelques jours.

Il n'y a pas eu une grande mobilisation certes, mais la détermination était au rendez-vous. La cinquantaine d'étudiants qui a pris part à la manifestation ne s'est pas fait prier pour lister ses doléances. Qu'il suffise de citer le report de l'examen du BTS, l'augmentation du quota en Master, la modernisation de la régie de paiement des bourses etc. Pour la satisfaction de leurs revendications, ces étudiants ont ainsi décidé de se faire entendre avant leur exclusion.

D'ailleurs, le chargé de la communication de la Coordination des étudiants orientés dans les universités privées (CEOUP), Zakaria Niasse, exige une audience avec le Chef de l'Etat. “Nous voulons que le président de la République nous reçoive. Ces problèmes dépassent le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et ses démembrements. Nous avons respecté toutes les procédures de négociations mais le ministre Mary Teuw Niane n'a pas pu régler nos difficultés. Nous ne voulons plus d'intermédiaire”, a-t-il indiqué.

Sa camarade Aïda Pouye de poursuivre en affirmant qu'il y a une inégalité dans le traitement des étudiants du privé et ceux du public. “Nous ne sommes pas bien traités. Nous n'avons pas une prise en charge médicale. Nous n'avons pas non plus accès au logement”, regrette-t-elle.

Interpellé sur la question, le Secrétaire du ministre de l'Enseignement supérieur, Malick Sow, a donné des assurances aux étudiants. “Le ministère de l'Enseignement supérieur doit 16 milliards aux Etablissements privés supérieurs. L'Etat a déjà payé les 5 milliards pour l'année universitaire 2015-2016. Il reste un complément de 5 milliards pour l'année 2016-2017 et la couverture de 2017-2018. On a fait la requête auprès du ministre de l'Economie, des Finances et du Plan. Le ministre va rencontrer le Collectif des écoles privées. Nous travaillons également avec le ministère de la Santé et de l'Action sociale et la Direction générale de la Couverture maladie universelle pour leur prise en charge médicale”, a déclaré M. Sow.

Sur sa lancée, ce dernier estime que le décalage de l'examen du Brevet de technicien supérieur n'est pas du ressort de son ministère. “Cela relève de la compétence du ministère de la Formation professionnelle. Cette structure va répondre à cette interpellation dans les prochains jours.” Quid des bourses des étudiants orientés dans les écoles privées ? “Les modalités de paiement seront améliorées par la direction des bourses. Le problème, c'est que ces étudiants ne disposent pas de cartes Gab. C'est très difficile de les payer par le système de billetterie”, a tenu à éclairer le Secrétaire du ministre de l'Enseignement supérieur. ■

OUMAR BAYO BA



Direction Distribution
Département Conduite Logistique

Dakar, le 5 juin 2018

AVIS DE COUPURE

Semaine du Lundi 04 au Dimanche 17 juin 2018

SENELEC porte à la connaissance de son aimable clientèle que pour des travaux d'entretien, de renforcement et d'amélioration de la qualité de service de l'électricité, le courant sera coupé conformément au programme ci-dessous :

Mardi 05 Juin 2018 de 08H00 à 15H00

Dakar sur les secteurs : Dispensaire, Croissement Cambéréne, Dalifort.
Et les clients : Dakarnave, Usine Container, Galliaf, Soadip, CNQP, Lancronon bis, Texaco, Garage GG, ECOSEN.

Mercredi 06 Juin 2018 de 08H00 à 15H00

Dakar sur les Clients : Elmaf Fumoa, Patisen Siroperie, SCD, Senegal Potou, PTT Potou, Warehouse, Mischler, polychrome, SAPF.

Jeudi 07 Juin 2018 de 08H00 à 15H00

Dakar sur le secteur : Maristes.
Et les clients : Ertheys, SPN Extension, ASSI Zone Industrielle, Multipac, Sénéglap, Candelia, Sosagrin, Rue 6 Zone Industrielle, Africalor, SPN2.
Guédiawaye sur les secteurs : Golf Nord Adama SENE, Hamo Téfess, Hamo 4, Hamo 5.
Et le client : Station Pompage Hamo 5.

Vendredi 08 Juin 2018 de 08H00 à 15H00

Dakar sur les Clients : Prochima, Sen Stock, Sogepal, Sotramap, CSTM, SEBO, Sitransfo, Océan, SNI.

Samedi 09 Juin 2018 de 08H00 à 15H00

Dakar sur les secteurs : Sipres III, Sud Foire, Hann Montagne.
Et les clients : Plastic Industrie, Siparco, Siplast 3, Arezki.

Dimanche 10 Juin 2018 de 08H00 à 15H00

Dakar sur le Client : Direction Vincens.
Thiaroye sur les Secteurs : Lotissement SAR, Cité SIES.
Et les clients : SOSETER, ELSAN, SABE, STPC, SAP KM14, MAN et Chevalier.
Le courant sera remis dès achèvement des travaux prévu aux environs de 15h. SENELEC s'excuse auprès de sa clientèle pour les éventuels désagréments occasionnés par ces travaux. Pour vos besoins d'informations complémentaires sur ces coupures ainsi annoncées, vous pouvez appeler aux numéros ci-après : Tél : 33 832 10 10 ou 33 867 66 66

Le Directeur de la Distribution

Société Anonyme au Capital de 175 236 340 000 Francs CFA
28, rue Vincent—BP 93 Dakar (Sénégal) —N°RC : SN-DK-B4-B-30—NINEA : 0014001263—Tél. : (221) 33 839 30 30
Fax : (221) 33 823 12 67 — www.senelec.sn

CRISE SECTEUR BTP

L'Etat doit plus de 75 milliards à des entreprises

Avant que leurs employeurs ne montent au créneau, les travailleurs le font car se sentant menacés. L'Etat doit plus de 75 milliards à des entreprises sénégalaises de construction. Ce qui les met en difficulté. Pour attirer l'attention des gouvernants, du Chef de l'Etat en particulier, le syndicat national des bâtiments du bois et TP-Privés du Sénégal a fait face à la presse, hier au siège de la CNTS.

■ BIGUÉ BOB

Plus de 75 milliards, c'est le montant que l'Etat du Sénégal doit à des entreprises de Bâtiment et de travaux publics (Btp) du Sénégal. "Des états financiers et comptables de ces entreprises, il ressort une situation financière délicate avec une dette de l'Etat du Sénégal évaluée à plusieurs dizaines de milliards de F CFA. Rien que pour les trois grandes entreprises majeurs que sont CSE, Eiffage Sénégal et C.D.E (...)", a révélé hier le secrétaire général du syndicat national des travailleurs de la Construction (SNTC / BTP/ CNTS), Alassane Diarra Ndao. Cette "situation plombe nos entreprises et com-



Illustration

promet dangereusement leurs plans de développement", a-t-il regretté au cours d'une conférence de presse tenue au siège de la CNTS.

Lui et ses collègues exigent l'apu-

rement total de cette dette, car elle risque d'avoir des conséquences fâcheuses, le cas contraire. D'ailleurs, les syndicalistes ont tenu à attirer l'attention des gouvernants,

du président de la République en particulier, sur ces dernières. En effet, si la situation perdure, les chantiers pourraient être arrêtés. Les entreprises ne pourraient plus payer leurs employés. Déjà que beaucoup sont licenciés à cause de ce retard de paiement, tandis que d'autres sont mis en chômage technique. Ainsi, c'est au minimum entre 3 000 et 4 000 travailleurs qui sont menacés, selon Diarra Ndao.

Les petites entreprises sont également dans la tourmente, car les contrats de sous-traitance signés avec les grandes entreprises sont suspendus au moment où les fournisseurs rechignent à envoyer encore du matériel. Que de problèmes donc ! Encore que ce n'est pas tout. Il y a des difficultés avec "les transporteurs qui retirent leurs camions". Tout cela mène à "une fermeture programmée de certaines sociétés du secteur", car il y a, en sus, "le support de frais financiers non prévus". "C'est dire que la remise en question de l'équilibre financier de nos entreprises constitue un danger et une source de turbulence sociale que nous nous devons d'éviter à notre pays. S'y ajoute que le secteur des BTP est au cœur du PSE et de tous les programmes phares de monsieur le président de la République, d'où une bonne prise en compte de tout

ce qui pourrait éviter ainsi de briser l'élan d'un secteur leader de notre économie", selon Diarra Ndao.

Inaugurer sans avoir payé

Ce que lui et ses camarades conçoivent mal est le fait que l'Etat se permette d'inaugurer en grandes pompes certaines infrastructures déjà livrées, alors qu'il n'a pas encore payé. "Ce qui a été déboursé pour ces inaugurations pouvait permettre de payer certaines entreprises", se désole le syndicaliste. D'autant plus que "le secteur du BTP joue un rôle capital dans le développement national et constitue l'un des meilleurs éléments porteurs de croissance de notre économie. Son impact est visible et réel dans la création de richesse et d'emplois", tel que rappelé par le secrétaire général du syndicat.

En outre, si l'Etat ne procède pas à l'épurement intégral de cette dette intérieure, le syndicat national des travailleurs de la construction, bâtiments du bois et TP-privés du Sénégal compte sévir. "Cette conférence de presse est une première alerte. Si l'Etat ne réagit pas, on va se retrouver et échanger pour établir un plan d'action. On pourrait aller protester, lors des cérémonies d'inauguration, en arborant des brassards rouges. C'est une proposition autour de laquelle on va échanger", annonce M. Ndao. ■

QUESTIONS À... ALASSANE DIARRAF NDAO

3 "A mon avis, le Président ne sait pas ce qui se passe"



L'Etat doit aux entreprises plus de 75 milliards, est-ce une situation inédite ?

Vu le montant de la dette, on peut dire que c'est une situation inédite. L'Etat a toujours dû de l'argent aux entreprises BTP. Aujourd'hui, l'ampleur de la dette pose problème. Rien qu'aux entreprises majeurs, Eiffage, CSE, CDE, l'Etat doit plus de 75 milliards. On pourrait comprendre qu'il leur doive moins que cela, mais ce montant est exorbitant. Ce qui fait que toutes ces entreprises ont aujourd'hui des difficultés et il y a plusieurs chantiers qui sont arrêtés et cela signifie le licenciement des travailleurs. D'autres qui ont des chantiers en cours, le personnel a été mis au chômage technique. Ce qui est catastrophique. Le travailleur qui avait 8h par jour, s'il se retrouve avec 4h de labeur pendant 2 à 4 mois, cela pose problème. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes dit qu'il est temps d'alerter l'opinion publique nationale et internationale et de voir si le président de la République est au courant de ce qui se passe dans le secteur du BTP. A mon avis, le

Président ne sait pas ce qui se passe. On ne peut pas comprendre que le ministre du Budget dise : "nous avons les caisses pleines", alors que l'Etat doit de l'argent à plusieurs entités. Cela pose problème. C'est la raison pour laquelle nous avons dit qu'il est temps d'alerter pour que la situation soit réglée, parce que c'est nous qui allons en pâtir. Cette dette concerne même des chantiers déjà livrés comme la route Passy-Sokone. Il y a des chantiers en cours où les entreprises ont travaillé pendant 2 ans avec des décomptes qui n'ont pas été pris en compte.

Croyez-vous réellement que les caisses de l'Etat sont pleines ? Et cette dette, concerne-t-elle les entreprises étrangères qui interviennent dans des chantiers de l'Etat ?

C'est le ministre lui-même qui le dit. Je ne suis pas détenteur des secrets de la caisse de l'Etat. Pour nous, quand on nous dit que les caisses de l'Etat sont pleines, pour que cela soit réel ou objectif, il faut que, dès demain, on nous appelle pour nous dire que les entreprises ont été payées ou au plus tard la semaine prochaine. Toutes les entreprises chinoises qui sont ici sont coiffées par Eximbank (banque chinoise). Que l'Etat paie ou ne paie pas, ce n'est pas leur problème. Le problème que nous avons avec ces multinationales est qu'elles ne respectent pas la convention collective et le code du travail. Dans toutes ces entreprises, la convention 87 n'est

pas respectée. Il n'y a pas de délégué du personnel ni de bulletin de salaire. Il y a eu beaucoup de morts depuis l'entame du chantier "Ila Touba". Et personne ne dit rien. Nous voulons, concernant ces entreprises, que l'Etat ouvre les yeux et voit ce qui s'y passe. Nous acceptons la globalisation. Nous acceptons que ces entreprises viennent, mais quand elles viennent, qu'elles

respectent au moins les lois et règlements de ce pays. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas.

Mais est-ce à vous d'exiger ce paiement vu que les contrats lient l'Etat du Sénégal aux entreprises ? N'est-ce pas au patronat d'engager d'abord le combat et n'avez-vous pas peur que l'Etat se tourne vers le privé étranger ?

Les entreprises ont leurs stratégies. Il ne faut pas oublier que les différentes directions ont leurs syndicats. Il y a le syndicat du patronat, qu'il soit affilié au CNP ou à la CNES. Je reste sûr qu'eux aussi essaient de mener le combat de leur côté. Les chefs d'entreprises dérou-

lent leur programme et nous, en tant que salariés, les plus mal lotis dans cette histoire, nous avons notre plan d'action que nous menons. Au finish, l'objectif est le même : être payé. Ces entreprises ne peuvent donc pas ne pas nous soutenir dans notre combat. Nous avons une autonomie d'actions. Nous voyons ce qui se passe au sein de nos entreprises. Concernant les travaux publics, si l'Etat se tourne vers le privé étranger, il serait dans ce cas irresponsable. Je ne pense pas que l'Etat puisse faire cela. Il est vrai que les entreprises internationales sont là, mais notre économie nationale est portée par les nationaux. ■

B.BOB



Lancement officiel de la plateforme des Identifiants de l'Education Nationale (IEN)

Samedi 09 juin 2018 au Lycée Scientifique d'Excellence de Diourbel (LSED).
Sous la présidence effective du Ministre de l'Education nationale,
Monsieur Serigne Mbaye THIAM.

Je suis enseignant, élève, personnel administratif, technique ou de service,
Je m'inscris sur la plateforme du SIMEN www.education.sn
Pour avoir mon IEN (Identifiant de l'Education Nationale)

SIMEN, une nouvelle vision du management de l'Éducation nationale.



FONCTIONNEMENT DES CHAMBRES COMMERCIALES

Les mises en garde des juges professionnels

Les juges professionnels et juges consulaires devront être traités sur le même pied d'égalité. C'est ce qu'a fait savoir Me Ibrahima Ndiéguène hier, lors de la prestation de serment des juges conseillers consulaires des Chambres commerciales de la Cour d'appel de Dakar.

■ MARIAMA DIÉMÉ

Les textes refusent aux juges professionnels certaines prérogatives dans la pratique de leur métier. Ainsi, l'avocat du barreau, Ibrahima Ndiéguène, a indiqué hier qu'ils "n'accepteront pas" que la juridiction consulaire obtienne ce qui a été refusé aux juges professionnels. L'avocat soutient que ces derniers, qui sont tous issus du secteur privé, doivent laisser de côté leurs anciennes fonctions ou entreprises pour ne se consacrer qu'à l'exercice de leur nouvelle fonction. Ceci, pour éviter tout conflit d'intérêts. "Le juge consulaire doit, dès qu'il prête serment, oublier qu'il appartient à une corporation. Il doit mesurer les responsabilités qui pèsent sur lui et accompagner le juge professionnel dans sa prise de décision, en lui apportant l'expertise nécessaire qui permet d'appliquer la bonne règle de droit et nous resterons vigilants", prévient-il.

Donc, poursuit l'avocat du barreau : "Nous voulons la sérénité et la célérité dans le règlement des contentieux et nous attirons également leur attention." "Jugez dans des délais raisonnables.

Juger rapidement, ce n'est pas juger dans la précipitation et les points qui sont recherchés dans le classement du Sénégal dans le Doing Business ne doivent pas être un impératif majeur", prévient encore l'avocat qui laisse entendre leur volonté d'accompagner l'institution, "si elle va dans le sens conforme" aux intérêts supérieurs du droit. Par contre, dit-il, "nous sommes aussi prêts à le combattre au cas contraire. Nous ne comprenons pas que le texte prévoit que dans la composition, le juge professionnel soit toujours minoritaire. Or, c'est lui qui est censé dire le droit".

Ce sureffectif des juges consulaires par rapport à ceux professionnels est aussi déploré par l'avocat général Alioune Ndao. "Le Parquet général a estimé que, normalement, à l'image de ce qui s'était fait dans le cadre des jurés des Cours d'assises, il devait y avoir un nombre équitable. On a estimé que le fameux comité de surveillance, qui supervise le travail de cette juridiction commerciale, est un frein à l'indépendance du juge", a-t-il renchéri. Selon le parquetier, ce dernier "n'a de compte à rendre" qu'à la loi et à sa conscience.

Par conséquent, le fait qu'il sente un organe au-dessus de lui, quelle que soit l'appellation, "peut être un obstacle" à son indépendance. Ces deux éléments constituent, d'après lui, une "limite" pour la bonne application de la loi.

Nommés pour une période de 3 ans renouvelables, les juges consulaires ont soutenu qu'ils sont conscients de la complexité de la mission qui leur a été confiée. "Les juges que nous sommes veillons à ce que la conciliation soit prioritaire, afin de préserver ce climat de confiance. C'est vrai que nous appartenons à la corporation du secteur privé national et des syndicats patronaux, mais dès que nous prêtons serment, nous perdons cette qualité. Nous ne sommes plus des membres actifs du secteur privé. Il y a une rupture de ban", a rassuré l'ancien vice-président du Mouvement des entreprises du Sénégal (Meds), Amadou Bocoum Ly. Sur ce, il a promis qu'ils vont juger de manière "impartiale", "la plus objective possible", en "toute intelligence" et en disant le droit. "Ça permet d'assainir un peu l'environnement des affaires et d'avoir une bonne pratique des affaires

et du commerce dans notre pays", a-t-il estimé.

Pour sa part, son collègue Souveïbou Guèye trouve qu'avec cette juridiction, l'Etat du Sénégal vient de "combler un maillon manquant" dans l'environnement des affaires. "Le secteur privé a toujours eu ce besoin persistant et cette requête réitérée de faire installer un tribunal de commerce, pour faire taire la critique qui était souvent formulée à l'endroit

du Sénégal et qui lui valait quelques places de perdues dans le Doing business", a témoigné l'ancien vice-président du conseil d'administration du Conseil sénégalais des chargeurs (Cosec).

Mis en place depuis février 2018, le tribunal de commerce hors classe de Dakar, avec à sa tête le magistrat Alioune Ndiaye, va jouer un "rôle majeur", selon les acteurs, dans un contexte de mondialisation des affaires. ■

ANNIVERSAIRE-SURPRISE

Fatou Guéweul savoure l'avant-goût de sa soirée du 29 juin

Une surprise, ça fait toujours plaisir. C'est ce qu'ont compris les filles de Fatou Guéweul Diouf qui ont célébré, hier, l'anniversaire de leur maman, à leur manière. L'idée de lui faire une surprise a ravi la diva de la musique sénégalaise. Ainsi, un grand ndogu a-t-il été organisé à son honneur. Tout a été organisé à son insu, dans son domicile "Keur Khadim Rassoul" sis au Scat Urbam. Rien n'a fuité. Ceci, avec la complicité de Me Tamaro Seydi et non moins deuxième épouse du ministre des Infrastructures, des transports terrestres et du Désenclavement. La notaire explique que, quelques jours auparavant, sa fille Body et des membres de sa famille l'ont mise dans la confidence. "Je me suis prêtée à ce jeu volontiers. J'ai appelée Fatou Guéweul pour qu'elle m'accompagne à un événement. Vu la nature de nos relations, elle a répondu par l'affirmative. Effectivement, on n'a pas parlé d'anniversaire, de rien du tout", a fait savoir Tamaro Seydi. "Elle est venue me chercher à la maison et à l'heure de la coupure du jeûne, je lui ai dit qu'on va

d'abord passer chez elle une minute pour faire la coupure. Après on ira là où nous sommes invitées."

La reine du jour ne cache pas ses émotions. "Je suis ébahie, je perds même les mots. Je n'ai jamais imaginé cette fête à mon honneur pendant le mois béni du Ramadan", a dit Fatou Guéweul Diouf, émue. Presque toutes ses amies ont répondu présente. Parmi elles, Awa Guèye Kébé, Nafissatou Diop, Sokhna Mouly Sall la petite fille de Serigne Fallou Mbacké, Athia Wone, Sénaba Dioum, Ndèye Ba Bamba Thiam, Ndèye Marie Diop. "Je suis hyper contente. Ceci annonce ma soirée-anniversaire prévue le 29 juin prochain au Grand-théâtre. C'est un avant-goût. Moi, j'avais décidé de ne rien faire, puisque nous sommes dans le mois de Ramadan. Je voulais attendre la fin pour commencer la publicité mais xaleyi def nañu bu sew. Roof yaqul jën", a-t-elle ajouté dans un grand rire.

Body Guèye, sa fille d'indiquer : "Nous avons voulu faire plaisir à notre maman. C'est une mère gentille. Elle est notre amie. Donc nous ne pouvons que lui rendre la monnaie de sa pièce." ■

AWA FAYE & HABIBATOU WAGNE



AIR SENEGAL
ESPRIT TERANGA. LE MEILLEUR DE NOTRE ACCUEIL

**MAINTENANT
2 VOLS PAR JOUR !
UN ACCUEIL UNIQUE
UN CONFORT INÉGALÉ**

**ALLER-RETOUR DAKAR-ZIGUINCHOR
À PARTIR DE 66 000^{FTTC}**

flyairsenegal.com

Agence Rotonde : 33 959 26 16 - 33 959 26 17
Agence AIBD : 33 959 26 18
Agence Ziguinchor : 77 474 31 89 - 77 962 73 43

DOCTEUR ABDOUL AZIZ KASSÉ (PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA LIGUE SÉNÉGALAISE CONTRE LE TABAC)

“Les querelles de leadership ne servent à rien”

A la tête de la Ligue sénégalaise contre le tabac (Listab) durant plusieurs années, avant de céder le fauteuil, Docteur Abdoul Aziz Kassé en est aujourd'hui le Président d'honneur. Mais depuis son départ, la structure traverse une crise profonde de positionnement. Dans cet entretien accordé hier aux quotidiens EnQuête et Libération, il explique les soubassements de la querelle, met en garde les différents protagonistes et ceux qui roulent pour l'Industrie du tabac. Le Président de l'Association “Prévenir” est aussi revenu sur les avancées notées dans la lutte contre le cancer.

■ VIVIANE DIATTA (ENQUÊTE)
YANDE DIOP (LIBÉRATION)

Vous avez été pendant longtemps le président de la Ligue sénégalaise contre le tabac, avant de céder la place. Aujourd'hui comment vivez-vous le combat de loin ?

Il est possible de contribuer dans la lutte de diverses manières. En ce qui me concerne, être président en soi n'est pas l'élément le plus déterminant. Quand on menait cette lutte pendant très longtemps, on n'était pas président. Cela ne peut diminuer en rien ma contribution. Cependant, le plaidoyer doit être maintenu pour que les gouvernants soient conscients de l'effet néfaste du tabac et de l'importance de la lutte et ainsi changer de comportements. Il faut aussi maintenir les actions, les pérenniser afin que chaque Sénégalais soit appelé à changer de comportement. Pour ces deux raisons, on peut continuer à travailler sans être président. En ce qui me concerne, je suis un peu libéré parce qu'il faut dire que je suis un peu embarqué dans plusieurs activités (universitaires, médicales, associatives) au point d'en avoir négligé depuis quelques années ma vie familiale. Le projet du centre de traitement des cancers que je suis en train de finaliser, les agendas associatifs ont fait que je ne suis pas allé voir mon fils aux Etats-Unis depuis longtemps.

Vous dites cela parce qu'il y a une alternance ?

Il est important qu'il y ait dans ces genres d'associations des alternances. Et il faut que ce soit des alternances générationnelles. Garder la direction d'une association pen-



cation sont sortis et nous travaillons progressivement sur les arrêtés. Aujourd'hui, toute l'Afrique nous envie sur ce plan et nous avons été primé au-delà de nos espérances. Nous avons insisté pour que le Sénégal gagne le prix international sur les avertissements sanitaires et qu'il soit remis au Ministère de la Santé et non à la société civile parce que c'est quand même une décision administrative.

Cependant, quelque temps après votre départ, on constate des remous, des tendances voire des exclusions au sein de la Listab. Comment avez-vous vécu une telle situation ?

Dans toute association, il y a des querelles de leadership. Il y a eu au sein de la Ligue sénégalaise contre le tabac une volonté d'aller vers une Assemblée générale pour le renouvellement des instances. A ce

moment, j'avais décidé de ne pas être candidat à ma propre succession et deux (2) de nos membres ont décidé que les textes devaient être revus. Ceci a donné naissance à une commission ad-hoc que Djibril Wélé a dirigée. On a tous les procès-verbaux des réunions qui avaient été tenues. On a fait venir des parlementaires, des fonctionnaires et toutes les associations. Il y a eu vote et un Bureau a été élu. Les perdants sont visibles dans la photo de famille. Mais quelques jours après, quelqu'un a commencé à écrire sous le pseudonyme de Malamine, en oubliant que l'adresse Ip de son ordinateur allait le trahir. Cette manipulation a été éventée par Amadou Moustapha Gaye. Au mépris des règles les plus élémentaires du fonctionnement d'une association, certains ont voulu la tenue d'une Assemblée générale extraordinaire, et les textes sont clairs là-dessus : il faut adresser dans ce cas un courrier à la présidente. Ce qui n'a pas été fait. Les protagonistes doivent se souvenir que le Sénégal est un pays de droit. Il y a un document officiel du Ministère de l'Intérieur (Il brandit le document), qui montre qu'il y a eu Assemblée générale et une nouvelle présidente. Ces gens doivent arrêter. Ils utilisent les cachets et autres outils de la Listab, ce qui est, au nom de la loi, considéré comme du faux. On se bat contre le tabac et ce genre de querelle de leadership ne nous sert pas. Il va servir à quelqu'un d'autre.

Vous faites allusion à qui ?

Je ne le sais pas mais ce n'est pas la société civile sénégalaise.

Peut-être à l'industrie du tabac ?

(Il coupe) Je ne sais pas

Vous avez pourtant parlé de division ; qui cherche à briser votre mouvement, selon vous ?

Encore une fois, je ne le sais pas. Mais le constat est là. Et bizarrement, comme par enchantement,

tout le monde croyait qu'à partir du moment où Abdoul Aziz Kassé n'est plus aux manettes, la Listab est devenue un bastion facile à prendre. C'est une erreur...

Djibril Wélé va même plus loin en affirmant qu'il y a un membre de l'Association “Prévenir” que vous dirigez, qui roule pour l'Industrie du tabac ...

(Il coupe) Qu'il le désigne. Et ce jour-là, cette personne saura se défendre. Depuis 1975, l'Industrie du tabac n'a pas de mainmise dans la lutte, ce n'est pas aujourd'hui qu'on va cautionner une telle chose. Ceux qui le disent sont exposés à des poursuites judiciaires. Quand la Listab reste dans les lignes, la place de l'Industrie du tabac n'existe pas. Je peux comprendre l'amertume de Djibril Wélé. Il n'a pas d'autre prise que de verser dans des accusations gratuites. C'est pourquoi nous ne devons pas être légers sur l'application. Depuis 20 ans, je tape sur la table pour dire que le Ministère de la Santé se fait prier pour appliquer l'interdiction de fumer en public. Nous avons mal quand on apprend que les hôteliers, et les patrons des restaurateurs sont reçus par le Programme national de lutte contre le tabac (Pnlt) pour prétendre alléger les dispositions sur le tabagisme ou la protection des non-

par le Ministre de l'Intérieur, remettre en cause toute une élection. Qu'ils arrêtent ! Les poursuites judiciaires peuvent leur être fatales ! Aujourd'hui, l'heure est aux actions sur le terrain pour l'application et non de querelles de leadership. Le président de la République a entendu le message pour que la lutte contre le cancer se poursuive et que l'application de la loi antitabac se concrétise. Donc ceux qui sont malins vont participer à cette lutte quel que soit leur statut. De grâce, parlons de la lutte contre ces fléaux, c'est plus important. Je voudrais donc, avec le respect que je vous dois, en finir avec cette parenthèse....

Il faut juste revenir sur la situation...

(Catégorique) Je ne parlerai plus du sujet. Je ne suis plus le Président, encore moins le Secrétaire général, aussi après avoir dit l'essentiel sur la situation, je ne peux pas passer mon temps à distraire les Sénégalais. Parlez-moi de la lutte contre le tabac... et non de querelles de leadership. Je n'ai pas des états d'âme mais des états de service. Je suis un vieux soldat. J'ai des objectifs très clairs qui sont exprimées dans mon association et qui sont repris par la Listab dont mon association fait partie. Les querelles

“On ne peut pas, face à un récépissé signé par le Ministre de l'Intérieur, remettre en cause toute une élection. Qu'ils arrêtent ! Les poursuites judiciaires peuvent leur être fatales ! ”

fumeurs, et que ces mêmes frondeurs soient reçus par le patron du Pnlt. Il faut qu'on respecte la loi. Les espaces non-fumeurs et les lieux publics doivent être généralisés, toute autre forme de délégation est une violation de la loi. Nous ne comprenons pas cette réunion pour soi-disant alléger les charges. Je pense que c'est là qu'il faut aller chercher l'ingérence de l'Industrie du tabac dans notre lutte.

Pourtant, l'autre camp soutient que la Listab dirigée par le Docteur Adja Mariétou Diop n'est pas légale parce que cette dernière serait mal élue....

(Il exhibe un document envoyé par Djibril Wélé, ancien Secrétaire général et exclu de l'entité pour faute grave). C'est lui qui a envoyé les textes pour nous dire voilà ce qui est retenu. Ce sont les règles qui vont régir l'Assemblée générale. Dans cette tendance, il ne s'agit pas de dix personnes, mais de deux. Il faut dire que c'est Wélé qui a insisté pour qu'on exige la présentation d'un extrait du casier judiciaire pour être candidat dans le Bureau de la Listab. Mais il n'est pas venu avec le sien le jour du vote. Moustapha Gaye a été battu avec la manière. Il est venu avec au moins trois associations enregistrées en son nom et neuf personnes pour se faire élire. Ce qui lui est arrivé est plus compliqué, même les personnes qu'il avait fait venir n'ont pas voté pour lui. Il faut qu'on arrête en revenant à la raison. On ne peut pas, face à un récépissé signé

intestines, les petites actions ne nous intéressent pas. Nous avons tellement de chantiers dans ce pays et nous préférons mettre toute notre énergie dans la lutte. Premièrement, un changement de politique venant de la gouvernance de ce pays sur certains aspects de la lutte contre le tabac et le cancer, deuxièmement un changement de comportements pour les personnes de la société sénégalaise.

Est-ce que le retard noté dans la mise en service des décrets d'application ne joue pas en votre défaveur ?

Il n'y a pas de retard dans les décrets d'application. Ils ont été tous signés, il ne reste que les arrêtés et ils vont se faire progressivement. Le Président Macky Sall est très clair sur la question. En 2012, avant le vote de la loi, nous avons écrit à l'ensemble des candidats à la Présidentielle. Personne ne nous a répondu. Il n'y a que le président Sall qui nous a envoyé Diène Farba Sarr qui nous avait promis que la loi allait être votée si le candidat Macky Sall est élu. Quand il est arrivé au pouvoir, il a demandé au ministre de la Santé de dépoussiérer cette loi et travailler à son vote. Awa Marie Coll Seck nous a reçus pendant 2 heures 45 minutes. La Listab a sorti les cinq amendements sur lesquels j'ai communiqué. On a été voir le Parlement en sachant que ce n'est pas un gouvernement qui vote une loi. Moustapha Diakhaté, Président du groupe parlementaire Benno Bokk Yaakaar a

joué un grand rôle ; on a formé les députés sur les enjeux, pendant un séminaire. Ils nous ont suggéré de transposer le problème sur la place publique, ce qui a marché. Quand la loi est votée, la semaine suivante alors que le Président revenait d'un voyage, il l'a promulguée avant que qui que ce soit puisse dire ou faire un lobbying. Avec le problème des décrets d'application, il nous a demandé de regrouper toutes les dispositions dans un grand décret qu'il a signé immédiatement. Ce qui reste, c'est les arrêtés avec certains qui nécessitent l'intervention de différents ministres (NDLR : arrêtés interministériels). Pour celui concernant les avertissements sanitaires, nous avons mis 2 ans pour l'obtenir. Normalement on ne devrait plus vendre le tabac en détail dans les boutiques mais dans des zones de ventes dédiées. Il faut agir sur les arômes, les chichas, la cigarette électronique. Nous avons décentralisé les affaires à Tambacounda, on a formé les agents sanitaires pour aider ceux qui veulent arrêter. On est en train de travailler pour aller demain (aujourd'hui) après-midi rencontrer les Forces de défense et de sécurité. On va former les policiers et les gendarmes pour qu'ils puissent faire appliquer la loi. Vous comprenez parfaitement que quand on fait toutes ces choses-là, honnêtement quand on vient me parler d'un problème de Monsieur X ou Madame Y ou mademoiselle Z qui veut un poste, franchement, cela ne m'intéresse pas.

A vous entendre parler, l'on sent que l'état est en train d'être desserré autour des hôteliers. Est-ce à dire qu'il y a une politique de deux poids deux mesures dans l'application de la loi contre le tabac ?

Cela ne se fera pas. Quiconque essaye de le faire trouvera sur son chemin tous les acteurs de la première heure, de la deuxième heure, de la dernière heure et enfin l'Autorité administrative. Ce que le président de la République, autorité

cela ne me paraît pas la meilleure solution. Je pense qu'il faut aussi former tous les acteurs de la Santé à l'arrêt du tabagisme. Ainsi, chaque patient pourra accéder à un médecin. Si vous mettez des milliards dans un grand centre à Dakar, il n'y aura qu'une partie des fumeurs de Dakar qui pourront y accéder. Il faut un Programme national dans lequel chaque acteur de la santé a quelque chose à faire. Cela ne coûte pas des milliards, mais de la formation.

Les produits de substitution coûtent cher et c'est ce qui souvent décourage ceux qui ont envie d'arrêter. Est-ce qu'il y a une étude qui est en train d'être menée pour baisser ces prix ?

C'est pourquoi je vous ai dit qu'il faut tout un programme. Dans ce schéma, il faudra faire comme certains pays. Les Îles du Cap-Vert, c'est un tout petit pays, mais certains médicaments y sont disponibles sous leur forme générique. Il les produit sur place, les vend à des prix accessibles à tous. On extrait de la nicotine de toutes les formes de civilisation. Vous prenez du tabac, vous le distillez en de petites quantités que vous mettez sur des badges et que vous mettez sur la peau. Vous croyez que le Sénégal ne sait pas le faire. Vous croyez qu'il n'y a pas assez de chimistes, assez d'investisseurs qui peuvent être assez intelligents pour mettre la main à la pâte. Les deux autres molécules, le varonicline commercialisé sur le nom du champix, du bupropion commercialisé sur le nom de Ziban, ne sont que des molécules qu'on peut acheter à l'état générique et reconditionnés au Sénégal. Vous allez attendre que les Marocains le fassent et que l'argent aille dans leur pays alors que des Sénégalais qui sont capables de mettre en place des usines de fabrication de génériques peuvent le faire, aussi bien pour le tabac que pour d'autres molécules. C'est ce qui me révolte. Il ne faut pas baser notre développement sur ça, aller se battre pour une réduction, se battre pour qu'on nous offre non. Je pense qu'il y a des



vous pensez qu'on a besoin que le ministre de l'Intérieur fasse des arrêtés. Si chaque Sénégalais éduquait ses enfants, vous croyez que mes deux garçons vont se lever du jour au lendemain pour aller acheter de la cigarette ? Commençons d'abord par nous-mêmes, et c'est là le problème du Sénégal et des Sénégalais. On attend toujours tout des autres. Chez moi, personne n'entre avec du tabac, ici c'est pareil. Vous ne verrez personne fumer dans la clinique où j'exerce. Dans les lieux où je travaille, vous ne verrez personne fumer dans un amphithéâtre dans lequel je donne un cours. Il appartiendra à chaque Sénégalais de prendre ses responsabilités et ce jour-là, on règlera tous les problèmes dans la lutte contre le tabac et le cancer.

A travers "Prévenir", vous menez une lutte contre le cancer, est-ce que vous pouvez nous faire un petit focus sur cette maladie ?

Pendant plus de 30 ans, depuis 1984, j'ai passé mon temps à dire attention : le cancer et les maladies non transmissibles sont un grave problème de santé publique. Si on n'y prend garde, cela va compromettre le développement du Sénégal et ça atteindra des proportions telles que les budgets de nos petits Etats ne pourront pas y faire face. Vous savez, je n'aime pas l'oiseau de mauvais augure, mais vous avez vu ce qui s'est passé ces derniers temps. Au bout de 34 ans, le cancer est devenu pratiquement l'une des premières causes de décès chez les sujets de plus de 40 ans. Mais c'est un problème de développement. Vous formez un homme jusqu'à l'âge de 40 ans, le cancer vient et l'emporte. Sur le plan économie-sanitaire, il n'y a pas de problème ; je parle d'économie. Car 30% de ces cancers sont liés au tabagisme. Aujourd'hui, il y a 600 000 Sénégalais qui fument et est-ce que vous savez ce qu'en dit la médecine ? La moitié des fumeurs vont mourir de leur tabagisme. L'industrie du tabac l'écrit. Et vous croyez qu'on va s'asseoir et attendre que ces gens soient tués par ce tabagisme ? Si on était méchants, on aurait pu attendre en tant que cancérologue qu'il y ait plus de cancers et que les malades augmentent afin qu'on soit rémunéré à la hauteur de nos efforts ; mais on refuse. Nous avons attiré l'attention du Sénégal

dans les réseaux sociaux. C'est le même problème avec l'alcool ; il y a des industriels qui sont installés depuis quelques années et qui vendent des petites dosettes dans des sachets plastiques. Cela fait plus de 20 ans que nous le dénonçons. Qu'est ce qui est fait ? Il y a tellement de combats à mener. Allons sur le terrain et continuons à lutter mais il ne faut pas que les politiques s'appuient sur la société civile. Ce n'est pas aux associations de faire le dépistage, la sensibilisation. Il doit y avoir un Programme national de lutte contre le cancer, financé, suivi, évalué, centralisé au niveau du ministère de la Santé. Voilà des questions sur lesquelles les Sénégalais devraient agir. Vous savez, la première fois que j'ai parlé du cancer, on a demandé à mon chef de service de me clouer le bec, sous le gouvernement d'Abdou Diouf. Mais aujourd'hui, il y a une volonté politique clairement exprimée qui veut qu'on lutte contre cette maladie. Il est important que tout le monde se tienne la main pour mieux lutter. Parce qu'il y a des efforts extraordinaires qui sont faits. A Le Dantec, il y avait un appareil de Cobalt, le président de la République a mis un accélérateur linéaire. C'est la première fois qu'un appareil de ce type

“Depuis 1984, j'ai passé mon temps à dire attention : le cancer et les maladies non transmissibles sont un grave problème de santé publique. Si on n'y prend garde, cela va compromettre le développement du Sénégal et ça atteindra des proportions telles que les budgets de nos petits Etats ne pourront pas y faire face.”

le savez, vous recevez énormément de post et d'informations disant que telle et telle autre substance augmenterait les risques de la maladie. Je crois que les Sénégalais, en commençant par la gouvernance sanitaire, doivent comprendre que ce travail n'est pas celui de la société civile.

Qui doit donc mener ce combat ?

C'est au ministère de la Santé publique de faire cela. Nous, société civile, ne devons qu'alerter. On l'a fait avec la radiothérapie et personne ne nous a entendus. Et quand cela a explosé, vous avez vu les dommages. Pendant 14 mois, le Sénégal a envoyé des malades se faire traiter au Maroc. C'est scandaleux. Il y a bien d'autres dispositions pour lesquelles nous nous battons. Tout le monde sait qu'en Australie, on a vacciné toute la population depuis la naissance et que le cancer du col est en train de disparaître. Plus personne ne meurt du cancer du col de l'utérus en Australie. Il y a 26 ans, j'ai dit que c'est possible au Sénégal. Personne ne l'a fait, le gouvernement de Macky Sall est arrivé et a décidé de le faire.

Qu'en est-il du déroulement du Programme de vaccination contre le cancer du col de l'utérus ?

Bill et Melinda Gate sont venus à Dakar et ont offert un programme d'accès aux vaccins. Il y a tellement de chantiers. Regardez ce qui se passe avec les bouillons cube. Aujourd'hui, les gens en parlent

est installé au Sénégal. Dans le même temps, ils ont installé deux accélérateurs à Dalal Jamm. C'est la première fois qu'un pays d'Afrique subsaharienne a trois accélérateurs dans le public. Le gouvernement va plus loin, il a décidé de me soutenir avec des partenaires français pour construire un centre de haute technicité. Nous aurons un modèle d'accélérateur qui n'existe nulle part en Afrique. Vous croyez que ce ne sont pas des avancées significatives qui méritent qu'on s'y attarde plus qu'autre chose. Le Mefp a été en Corée et il a sollicité 47 milliards F CFA pour la construction d'un centre anticancéreux. Il faut donc continuer à travailler sur ces questions de santé publique.

Il y a quelques années, Melinda est venue rendre visite au Sénégal. Au sortir de l'activité de plaidoyer que nous avons menée avec d'autres personnes, à travers le Gavi, il a été offert au Sénégal 15 000 doses vaccinales pour un programme d'accès. C'est-à-dire que cela leur permettra de savoir si le Sénégal a la capacité de donner la vaccination à tout le monde. Il a été choisi deux districts : Le District sud et Ngaye Mékhé. L'objectif était de vacciner 50% des filles de Cm² et de 6ème. Si on arrivait à le faire, Bill et Melinda Gate allaient vendre le vaccin à 5 dollars (environ 2 500 F CFA) la dose pour un vaccin qui coûtait 121 000 F CFA. Je crois que le nouveau Ministre de la Santé s'est saisi du problème et une réponse va être servie à qui de droit. ■

“Si chaque patron d'une administration quelle qu'elle soit prend une note de service pour faire appliquer la loi, vous pensez qu'on a besoin que le ministre de l'Intérieur fasse des arrêtés. Si chaque Sénégalais éduquait ses enfants, vous croyez que mes deux garçons vont se lever du jour au lendemain pour aller acheter de la cigarette ?”

suprême, Chef suprême des Armées, de Forces de défense et de sécurité a dit est clair : “Je suis pour une application stricte de la loi permettant de lutter contre le tabagisme.” Pourquoi donc quelques individus pour des affinités identitaires cherchent à desserrer l'état sur les restaurateurs et les porteurs de bars ?

Beaucoup de fumeurs veulent arrêter mais il se pose un problème de centre de sevrage. Comment comptez-vous les aider ?

Aucune association ne peut régler le problème à elle seule. Il appartient au Ministère de la Santé, dans le cadre d'un Programme national, de mettre en place, non pas à Dakar, un grand centre de sevrage. D'ailleurs,

Sénégalais qui en ont les moyens, les capacités, qui peuvent s'y investir et le faire. Mais je crois beaucoup plus en des formes et des modèles de développement endogènes. Vous croyez que la lutte contre le tabac doit attendre qu'Oumar Bâ et le Pnl soient moins complaisants avec l'Industrie du tabac ou pas ? Chaque directeur d'établissement dispose d'une loi qui lui permet d'interdire de fumer à l'intérieur de son établissement. Si la directrice ou le directeur de l'établissement disait que voilà le texte interdisant de fumer dans les espaces publics et on doit le respecter, le problème serait réglé. Si chaque patron d'une administration quelle qu'elle soit prend une note de service pour faire appliquer la loi,

MOTS FLÉCHÉS • N° 2081 (FORCE 2)

VERSER HAUTE ÉCOLE FAIBLE OPUS AFFRÉGÉ NE FAIT QUE PASSER POSSÉDA

RÉINTÉGRÉ AFFLUENT DE LA VILANE POIL DE L'ŒIL COURROIE DU MORS PIERRE FINE

PLAT PAYS VILLE DU DEARN

SOUFFRANCE PHYSIQUE OUTIL DE MANUCURE

JETANT ENSEMBLES D'ÉTATS

ARRIVÉE À TERME ISOLÉS LE MANGA, PAR EXEMPLE C'EST PAS SORCIER! PAYS

FERME PROVINCIALE IMPLANTATION FILTRE NATUREL PARLE TRÈS FORT

FAIT DES TRAVAUX DE COUTURE À TOI TRADITIONS COLLECTIVES

LOUÉS

IL FILAIT LA LAINE ENSEMBLE DE MILITAIRES

ELLE A DONNÉ LA VIE KNOTS EXCLUS ÉBOURIFFÉS

DÉSERT PIENREUX À LUI CRI D'ADMIRATION LE SOLEIL S'Y COUCHE

LONGUE CONDE DE COW-BOY TRÈS DISTANT SÉPULTURE

TYPE

ÉCRIVAINS PIÈCE DE FIXATION

LA MÉDITERRANÉE EN EST UNE PLACES DÉSAPPOINTE ARBRE DES RIVES

AVANT DO

DE MÊME MÉCHE FOLLE TRANSPIRA FERROQUET COLORE

MASSE DE NEIGE VAINCU POUR HÉLER

SAUVER DES EAUX

DE LÀ

LOCALISE SAE PEU PROFONDE

Numéros Utiles

SÉCURITÉ
Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

TÉLÉPHONE
Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1213
Service Clients : 1441

EAU - SDE
Dépannage & Renseignements 800 00 11 11(appel gratuit)

ONAS
Egoûts, collecteurs
NUMERO ORANGE
81 800 10 12(appel gratuit)

SENELEC
Service Dépannage : 33 867 66 66
Numéro du Guichet Unique : 33 865 01 12

TRANSPORTS
Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS) : 33 823 31 40
Aéroport international Blaise Diagne de Diass : 33 864 94 00
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849 45.45
Heure non ouvrable
Capitainerie : 33 849 79 09
Pilotage : 33 849 79 07

URGENCES
S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDECIN : 33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15

HÔPITAUX
Principal : 33 839 50 50
Le Dantec : 33 889 38 00
Abass Ndao : 33 849 78 00
Fann : 33 869 18 18
HOGGY (ex-CTO) : 33 827 74 68 / 33 825 08 19

horoscope

Bélier
Amour : les portes de votre maison sont toujours ouvertes pour les amis, mais, attention, votre union risque de souffrir de votre attitude un peu trop insouciance. **Travail-Argent** : dans le travail, vous aurez un jugement rapide et sûr. Profitez-en pour procéder à une mise au point de tous vos projets et pour devancer vos concurrents. Côté finances, votre bagout en surprendra plus d'un. **Santé** : une petite baisse de régime est probable. Faites du yoga pour vous détendre.

Taureau
Amour : l'amour est au rendez-vous. Il règne une atmosphère particulièrement chaleureuse. **Travail-Argent** : les idées se bousculeront dans votre tête. Il suffira d'y mettre un peu d'ordre et tout ira comme sur des roulettes. Sur le plan des finances, vous gérerez intelligemment votre budget et vous ne devriez pas connaître de mauvaises surprises. **Santé** : ne prenez pas à la légère vos petits problèmes de peau.

Gémeaux
Amour : vous aurez l'impression que votre partenaire vous délaisse mais il est simplement pris par sa vie professionnelle. Montrez-vous compréhensif au lieu de lui ajouter un stress supplémentaire. **Travail-Argent** : vous aurez bientôt une décision à prendre. Le problème est de savoir ce que vous voulez réellement. **Santé** : le moral est en baisse. Ressaisissez-vous !

Cancer
Amour : les échanges avec vos proches sont empreints d'une grande tendresse. La communication sera facilitée et elle passera avant tout par un dialogue corporel. Vous aurez envie de câlins ! **Travail-Argent** : ayez un peu plus confiance en vous. Votre attitude trop négative risque d'agir sur le comportement de vos collègues. Vous aurez le don pour démoraliser vos troupes aujourd'hui. Prenez sur vous ou isolez-vous. **Santé** : vous gagnez en endurance.

Lion
Amour : votre ciel amoureux va se dégager. Vous donnerez un nouvel élan à vos amours. Tout peut arriver aujourd'hui. Il suffira que vous vous laissiez porter par les imprévus de la journée. **Travail-Argent** : vous mettrez un point d'honneur à respecter vos engagements. Vous réussirez à agir dans les temps impartis, quitte à sacrifier une partie de votre vie privée. **Santé** : évitez les mouvements brusques.

Vierge
Amour : Célibataire, vous aimez-vous laisser porter par de doux rêves amoureux. **Travail-Argent** : un projet financier, retardé depuis quelques semaines, peut trouver une solution satisfaisante. Dans le travail, votre parcours sera jalonné d'obstacles et vous serez obligé d'accélérer le rythme pour rester dans les temps. **Santé** : bonne vitalité et excellentes facultés de récupération. Donc, tout va bien !

Balance
Amour : vous aurez l'impression que votre partenaire ne vous comprend pas et interprète mal vos comportements. Mais ne serait-ce pas pas vous qui manquez de clarté ? **Travail-Argent** : vous aurez bien du mal à atteindre vos objectifs. Alors, veillez à vous fixer une ligne de conduite précise et de ne pas y déroger. Vous accroîtrez vos chances de réussite. **Santé** : bonnes défenses naturelles.

Scorpion
Amour : vous êtes sur un petit nuage. Vous attendez monts et merveilles et vous ne serez pas déçu. Le climat astral favorisera davantage les amours sérieuses que les amourettes et les flirts. Célibataire, l'amour ne sera pas exclu, mais l'amitié vous tentera davantage. **Travail-Argent** : vous vous mettez en quatre pour donner le meilleur de vous-même. Vos collègues n'en reviennent pas. Vous prendrez des initiatives professionnelles qui pourront surprendre mais qui porteront leurs fruits. Vos activités ne pourront que s'améliorer encore. **Santé** : tout va bien, mais ne cédez pas à la gourmandise.

Sagittaire
Amour : votre vie de couple sera envoûtante. Célibataire, ne soyez pas timide ! **Travail-Argent** : la vie professionnelle sera d'une grande facilité et sans souci. Le moment est favorable à la signature de contrats. **Santé** : le stress diminue.

Capricorne
Amour : sachez préserver une relation naissante en restant discret. Ne vous emballez pas en société car vous risqueriez d'être tourné au ridicule. Préservez votre réputation. **Travail-Argent** : ne vous posez pas trop de questions sur vous-même. Ayez confiance en ce que vous faites. Vous n'aurez pas de temps à gaspiller en doutes, vous devrez être sûr de vous pour réussir. **Santé** : mal de dos. Vous aurez du mal à vous relaxer.

Verseau
Amour : votre attitude sera très positive. Vous aurez envie de croire que tout est possible et que rien ne peut vous arrêter ! Malheureusement, vous pourriez vous faire quelques illusions. **Travail-Argent** : une rentrée d'argent est possible. Côté travail, vous ne devriez pas avoir de mauvaise surprise si vous ne relâchez pas les efforts entrepris ces dernières semaines. **Santé** : votre tonus sera en hausse.

Poissons
Amour : en famille, vous serez prêt à partager davantage de choses. vos relations avec votre bien-aimé(e) seront flamboyantes. Vous ne pourrez pas vous passer l'un de l'autre ! Célibataire, pour rencontrer l'amour, élargissez vos horizons, osez sortir ! **Travail-Argent** : vous ne tiendrez pas en place. Vous aurez besoin de démarrer un nouveau projet, une nouvelle activité. Vous penserez à demander une prime quelconque, accepter un nouveau travail ou jouer à un jeu de hasard. Profitez-en, la chance sera avec vous cette semaine. **Santé** : il faudra veiller à minimiser les causes de stress. Vous vous sentirez fatigué.

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N° 2080

B	C	C	F	D
R	E	P	R	O
N	U	I	S	T
P	E	N	S	E
V	I	S	C	H
V	O	E	T	U
L	I	R	A	F
N	E	M	C	H
B	A	T	I	T
A	V	E	U	E
A	R	B	O	R
C	U	B	E	S
T	E	C	A	N
O	R	T	A	R
E	G	A	R	A
B	E	E	R	B
S	O	N	N	E

MOTS MELÉS • N° 1347

Interprète des “Jolies colonies de vacances”

PIERRE FERRET

SUDOKU N° 1747

	6	9	5				7
	3	5			8		
						9	
	2		4			7	
		3				6	
		6		2	3		8
					5		2
	9				2	3	7
			9	6		4	

HEURES DE PRIÈRES

HEURES DE MESSE	HEURES DE PRIERES MUSULMANES
• Cathédrale : 7H	• Souba : 05:40
• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30	• Tisbar : 14:15
• Saint Joseph : 6h30 - 18h30	• Takussan : 17:00
	• Timis : 19:43
	• Guéwé : 20:43

MOTS MELÉS EXPRESS N° 1348

Engin de navigation

ACTIVITE	EXCLU
AGUE	FILAMENT
ALESE	IMPUNI
ARBITRER	JOUTER
ARMEE	MECOMPTE
ATOUT	MEDUSER
CAHENAGE	MEMORISE
CEINT	POSTEE
CELEE	PREVOIR
CHAMADE	PROFERER
CHAMPION	QUATRE
COMPLICE	REPORT
COURBE	RICTUS
CREDULE	SALSA
CUISANTE	SOLDEUSE
DEBATTRE	TAPOTER
DEBOIRES	TRAIT
DEMELEE	TRINQUE
DEVIN	TRONQUER
DOUANE	VOLETER
ETRIPAGE	YEARLING

A	R	E	U	Q	N	O	R	T
R	B	G	E	B	R	U	O	C
B	V	A	D	O	U	A	N	E
I	O	N	F	J	E	A	T	U
T	L	E	I	O	T	T	R	L
R	E	R	L	U	R	O	C	
E	T	A	A	T	I	I	P	X
R	E	C	M	E	P	N	E	E
E	R	I	E	R	A	Q	R	P
P	R	T	N	L	G	U	E	O
P	R	T	T	U	E	E	T	S
E	R	E	A	I	P	E	I	T
D	E	O	V	U	A	M	V	E
A	G	H	F	O	Q	R	I	E
M	N	C	T	E	I	A	T	E
A	I	H	M	T	R	C	E	
H	L	A	E	U	A	C	A	S
C	R	M	C	O	L	B	R	U
T	A	P	O	T	E	R	E	E
D	E	I	M	A	S	D	T	D
E	Y	O	P	U	E	N	M	L
B	T	N	T	M	A	E	E	O
O	N	C	E	S	M	L	U	S
I	I	L	I	O	U	A	G	U
R	E	U	R	D	E	V	I	N
E	G	I	E	A	S	L	A	S
S	S	R	E	S	U	D	E	M
E	C	O	M	P	L	I	C	E

MONDIAL 2018 - STAGE DE PRÉPARATION DU SÉNÉGAL À VITTEL

Koulibaly était presque comme à la maison

Le Déodatien Kalidou Koulibaly et ses camarades sénégalais ont quitté Vittel mercredi matin après onze jours de stage où ils auront peaufiné leur forme dans un cadre propice qu'ils ont apprécié.

Décontractée et allégée avec du travail d'appuis, de musculature avant de conclure par un tournoi de tennis ballon puis quelques coups francs, l'ultime séance d'entraînement des Sénégalais sur le sol vittelais n'a pas été d'intensité folle. Toutefois, et à l'instar de tous ses camarades, Kalidou Koulibaly s'est montré studieux et appliqué, mardi.

Un peu plus que ses partenaires, le défenseur central originaire de Saint-Dié a fait l'objet de nombreuses sollicitations et n'a pas oublié ses racines : "On a profité des infrastructures pour se revitaliser et bien se préparer car on va entrer dans le vif du sujet. J'ai pu voir mes

proches, ma famille et en profiter. Cela faisait un moment que je n'avais pas fait un aussi long séjour dans les Vosges. Je me souviens être venu ici (à Vittel) faire des tournois quand j'étais jeune. Je savais que j'étais un privilégié."

Voilà de quoi recharger les accus après un exercice haletant. Ce ne sera pas du luxe car les Lions de la Téranga vont devoir répondre aux attentes de tout un peuple : "C'était grand de voir le Sénégal ici dans les Vosges. Il y avait beaucoup de monde à l'entraînement ouvert de dimanche. Cela fait plaisir car il y a une grande communauté sénégalaise dans les Vosges. Beaucoup ont été surpris de l'accueil que l'on a reçu",

se félicite Kalidou Koulibaly.

"Devant, on a des magiciens"

Même si le Sénégal ne disputera que sa deuxième coupe du Monde, il n'est pas question de faire de la figuration : "C'est la première et une découverte pour beaucoup de monde. Une Coupe du monde, c'est le Graal pour un footballeur. On va y aller avec toute notre humilité mais on sait que notre groupe (Pologne, le 19 juin ; Japon, 24 juin ; Colombie, 28 juin) est homogène. Tout le monde peut battre tout le monde. A nous d'essayer de sortir de ce groupe. Après, sur des matchs à élimination directe on peut battre tout le monde. On fera tout pour aller le plus loin



possible et pourquoi pas la gagner", pose Kalidou Koulibaly.

ESTAMPILLÉ comme l'un des leaders de la sélection, l'intéressé ne fuit pas ces responsabilités : "J'essaye d'amener mon expérience, mon envie et mon engouement pour le pays. Beaucoup attendent de moi. Je vais tenter d'amener de la tranquillité et de la solidité à l'équipe. Devant, on a des magiciens comme Sadio (Mané), Keita (Baldé), Mbaye (Niang), Moussa Konaté et Moussa Sow."

Cette sérénité se retrouve lorsque l'on évoque les rumeurs du moment

concernant un éventuel transfert (notamment vers Chelsea) estimé aux alentours de 50 M : "Je ne sais pas si je vaudrais tout l'argent que l'on annonce mais je suis tranquille par rapport à ça. J'ai encore trois ans de contrat avec le Napoli. Donc on verra après la coupe du Monde."

Cap maintenant sur la Croatie puis l'Autriche avec deux matchs de préparation (contre la Croatie le 8 juin puis le 11 juin contre la Corée du Sud) avant de se poser sur le sol russe. Vittel sera probablement bien loin... ■

(VOSGESMATIN.FR)

REVUE TOUT TERRAIN

FOOT - MONDIAL 2018

Mourinho voit le Sénégal en huitième



Les Lions vont passer le premier tour de la Coupe du monde 2018 en Russie (du 14 juin au 15 juillet) ! C'est le pronostic de la phase de groupes de José Mourinho. Mieux, selon le consultant vedette de la chaîne russe RT de ce tournoi, le Sénégal va terminer en tête de la poule H composée de la Pologne, de la Colombie et du Japon. Ce qui, de l'avis de l'entraîneur de Manchester United, va envoyer la bande à Aliou Cissé sur le chemin de la Belgique en huitième de finale. Le "Special One" pense également que le Nigeria sera deuxième de sa poule, derrière l'Argentine. Et les Super Eagles vont croiser la France au tour suivant. En huitièmes, le technicien portugais a pronostiqué sur une affiche Brésil-Mexique, un match Angleterre-Pologne.

MONDIAL 2018 - MEXIQUE

Scandale autour de la sélection

Comme après la Coupe du monde 2010 et avant la Copa America 2011, la sélection du Mexique a fait polémique au pays suite à ce que le magazine people TVNotas appelle "l'orgie de 24 heures". En effet, 9 joueurs de l'équipe nationale ont profité de leur temps libre suite à la victoire sur l'Ecosse (1-0), vendredi, en compagnie de 30 prostituées dans une maison de Lomas de Chapultepec. Une fête qui, selon le média local, a commencé le samedi à 22h pour se terminer... le dimanche à 16h. Parmi les joueurs concernés, on retrouve l'ancien gardien

d'Ajaccio, Guillermo Ochoa, les frères Jonathan et Giovanni Dos Santos, l'attaquant de Benfica, Raul Jimenez, ou encore les deux joueurs de l'Eintracht Francfort, Carlos Salcedo et Marco Fabian. Toutefois, la Fédération mexicaine de football a décidé de ne pas sanctionner les joueurs cités puisque ces derniers "n'ont manqué aucun entraînement" et ont pris part à cette fête "sur leur temps libre".

EVERTON

16 joueurs poussés dehors !

L'heure du ménage est arrivée à Everton. Après avoir énormément dépensé lors du mercato estival 2017, le club anglais s'apprête à dégraisser son effectif de manière drastique dans les semaines à venir. Selon le Daily Mirror, pas moins de seize joueurs sont priés d'aller voir ailleurs ! Lesquels ? Wayne Rooney, qui va rejoindre DC United dans les prochains jours, mais également Morgan Schneiderlin, Yannick Bolasie, Joel Robles, Davy Klaassen, Ashley Williams, Ramiro Funes Mori, Oumar Niasse, Kevin Mirallas, Ademola Lookman, Sandro Ramirez, Luke Garbutt, David Henen, Shani Tarashaj, Tyias Broning et Matthew Pennington. Avis aux amateurs !

REAL

Au tour de Hierro !



Confronté au départ surprise de l'entraîneur Zinedine Zidane, le Real Madrid s'active pour trouver un successeur au Français. Alors que les pistes Maurizio Pochettino, Massimiliano Allegri et Joachim Löw semblent à oublier, plusieurs noms moins attendus circulent ces dernières heures. Après la rumeur Michel, le quotidien AS affirme que les

Merengue pensent à un autre ancien de la maison, Fernando Hierro. Depuis sa retraite en 2005, l'ancien capitaine madrilène a œuvré comme directeur sportif de la Fédération espagnole, manager général de Malaga mais aussi comme adjoint de Carlo Ancelotti au Real en 2014-2015. Reste que Hierro possède une seule expérience en tant que numéro un : 43 matchs dirigés sur le banc du Real Oviedo, en D2 espagnole, en 2016-2017. Un bilan un peu léger... à moins que les dirigeants du club royal soient prêts à tenter un nouveau coup à la Zidane.

BAYERN

200 M€ demandés pour Lewandowski



Ce n'est un secret pour personne, Robert Lewandowski (29 ans, 30 matchs et 29 buts en Bundesliga cette saison) se verrait bien quitter le Bayern Munich cet été. Cependant, le club bavarois ne cesse de fermer la porte à un départ depuis des mois et Sport Bild annonce qu'une offre de 200 millions d'euros sera nécessaire pour espérer entamer des discussions avec les dirigeants allemands. On ne sait pas encore si l'attaquant polonais restera en Bavière cet été, mais le Bayern fait clairement comprendre qu'il n'a pas l'intention de céder un joueur courtisé par le Real Madrid et la Juventus Turin notamment. Si le montant de 200 millions d'euros sert sans doute à refroidir les ardeurs des clubs intéressés, ces derniers ont bien compris qu'il faudra déboursier bien plus de 100 millions d'euros pour recruter Lewandowski.

CHELSEA

Ça chauffe pour Blanc !

Laurent Blanc à Chelsea, ça chauffe ! Comme nous vous l'indiquions récem-

ment, l'entraîneur français se retrouve en discussions très avancées avec le club londonien. Selon les informations de L'Equipe, confirmées par le Daily Mail, l'ancien coach du Paris Saint-Germain, libre depuis deux ans, a rencontré à deux reprises la directrice générale des Blues, Marina Granovskaia, une première fois le 19 avril à Paris, une deuxième fois ces derniers jours. D'après les deux médias, l'arrivée du champion du monde 1998, qui pourrait collaborer avec Franck Passi, pressenti pour devenir son adjoint, est en bonne voie, d'autant que les pistes menant aux deux favoris pour le poste, Luis Enrique et Maurizio Sarri, sont très compliquées à conclure. En effet, l'Espagnol réclame un salaire mirobolant tandis que l'Italien reste sous contrat avec Naples, à qui il faut verser 8 M€, le montant de sa clause libératoire. Sachant qu'il faudra également dédommager Antonio Conte, sous contrat jusqu'en juin 2019, à hauteur de 10 M€ en cas de licenciement.

FOOT - TRANSFERTS

Diogo Dalot à Manchester United

C'était dans l'air, c'est désormais officiel : Diogo Dalot est un nouveau joueur de Manchester United. MU a annoncé la nouvelle ce mercredi. Le latéral gauche portugais (19 ans) rapportera environ 20 millions d'euros à Porto. Il a signé pour cinq saisons.

NBA

Ni Warriors ni Cavaliers à la Maison Blanche à l'issue de la finale NBA



Peu importe qui gagnera la finale NBA (Golden State mène 2-0 avant le match 3 mercredi). Car aucun des

deux finalistes ne se rendra à la Maison Blanche après le titre, comme le veut la coutume. C'est ce que LeBron James et Stephen Curry, les stars des deux équipes ont fait savoir mercredi. "Personne ne veut une invitation", a déclaré James, commentant la décision de Donald Trump, le président des Etats-Unis de ne pas inviter les Philadelphia Eagles, vainqueurs du dernier Super Bowl. Le joueur-vedette des Cavaliers a été imité un peu plus tard par Curry, qui a déclaré : "Vu la façon dont nous avons géré la situation l'année dernière (les Warriors avaient déjà refusé de se rendre à la Maison Blanche)... Nous allons rester sur la même position".

FOOT - MATCHES AMICAUX

"Un carton rouge" à Israël

L'annulation du match amical Israël-Argentine prévu samedi en préparation au Mondial est un "carton rouge" infligé à Israël, a déclaré ce mercredi le président de la Fédération palestinienne, Jibril Rajoub, à la presse. "Ce qui s'est produit constitue un carton rouge du reste du monde aux Israéliens afin qu'ils comprennent qu'ils n'ont le droit d'organiser ou de jouer au football qu'à l'intérieur de leurs frontières reconnues internationalement", s'est-il justifié en référence au statut diplomatique contesté de Jérusalem où devait avoir lieu la partie.

Résultats

Hier

République Tchèque - Nigeria 1-0
Biélorussie - Hongrie 1-0
Norvège - Panama 1-0
Belgique - Egypte 3-0
Aujourd'hui
12h10 Corée du Sud - Bolivie
14h30 Inde - Nouvelle-Zélande
19h Angleterre - Costa Rica
19h15 Portugal - Algérie
20h Islande - Ghana
23h Uruguay - Ouzbékistan

Demain

14h30 Taipei Chinois - Kenya
14h Croatie - Sénégal
17h Iran - Lituanie
Suisse - Japon
17h30 Allemagne - Arabie Saoudite
18h45 Pologne - Chili



FOOT - COUPE DU MONDE 2018

Les soldats de Cissé !

Le Sénégal va participer à sa deuxième Coupe du monde de football, après la belle épopée de 2002 qui s'était terminée en quart de finale. Dans ce compte à rebours du Mondial 2018 (du 14 juin au 15 juillet), EnQuête vous présente les "Gaëndé" (Lions) qui veulent écrire leur propre histoire. Aujourd'hui, nous présentons Kalidou Koulibaly (défenseur), Youssouf Sabaly (arrière latéral), Cheikhou Kouyaté (défenseur ou milieu) et Ismaïla Sarr (milieu).

CHEIKHOU KOUYATÉ (DÉFENSEUR OU MILIEU DE TERRAIN)

Le bon capitaine

Le destin de Cheikhou Kouyaté en sélection sénégalaise est quasiment lié à celui d'Aliou Cissé. Après les U20 en 2007, le natif de Dakar (le 21 décembre 1989) a renfilé les couleurs de son pays lors des Jeux olympiques (JO) de Londres 2012, sous la houlette de Karim Séga Diouf et Aliou Cissé. Le parcours de quart de finaliste lui ouvrit les portes des A, la même année. Aujourd'hui, l'histoire fait que c'est lui qui va porter le brassard en Russie comme l'avait fait son sélectionneur actuel en 2002. Conscient de sa mission, il compte faire de chaque match de cette compétition une finale pour "écrire (leur) histoire".

L'enfant de Khar Yalla (un quartier de Dakar) est le genre de joueur que l'entraîneur affectionne. Décrit comme étant un peu léger sur le plan athlétique avec des limites tactiques, il faut cependant lui reconnaître sa force. Il est ainsi percutant et à l'aise techniquement. C'est également un récupérateur qui a



un impact physique et un mental de guerrier. "Cheikhou Kouyaté est un bon capitaine, a loué le coach. Un capitaine, c'est de l'engagement. Donc, il faudra des gens autour de lui pour l'aider." C'est cette identité de jeu qui fait que le milieu de terrain de West Ham United s'est rapidement adapté en Premier League anglaise qu'il a rejointe à l'été 2014. Le défenseur central ou milieu de terrain a juste confirmé tout le bien qu'on disait de lui quand il évoluait en Belgique. En Jupiler Pro League, l'ancien joueur de l'Asc Yeggo a réussi à s'emparer du brassard du RSC Anderlecht et remporter le championnat (2010, 2012, 2013 et 2014) et la Supercoupe en 2010 et 2013.

L'ancien joueur de FC Brussels (2006-2008) et de KV Courtrai (2008-2009) est un pur produit des "navétanes" (championnat populaire). Il a évolué à Yone Wi, une équipe de son quartier. ■

HABIBATOU TRAORÉ

ISMAÏLA SARR (AILIER)

Le jeune accélérateur

Derrière les Sadio Mané et Keita Baldé Diao, le Sénégal possède un autre jeune talent capable de casser les lignes. Agé seulement de 20 ans (il est né le 25 février 1998), Ismaïla Sarr peut être considéré comme un second couteau pour la sélection. On a l'impression que son insouciance constitue sa principale force. Parce que quand il démarre sur le côté (gauche ou droit), l'ailier est quasiment intenable. Sauf qu'il confond parfois vitesse et précipitation et pêche dans la finition.

Toutefois, l'attaquant du Stade Rennais (France) a quand même progressé. N'eût été sa vilaine blessure contractée en septembre 2017 contre Saint-Étienne, il aurait peut-être franchi un autre palier et fait un meilleur bilan cette saison en Ligue 1 (il a marqué 5 buts en 27 rencontres disputées, dont 23 comme titulaire). Cet arrêt lui a fait manquer les dernières rencontres des éliminatoires au Mondial 2018.

Le Saint-Louisien a eu une trajectoire particulière dans sa carrière. Il a eu à faire presque toutes

les catégories de la sélection : les U20, U23, A. Et souvent de manière précoce. Appelé contre la Namibie, à seulement 18 ans, en éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (Can 2017), il n'a pu jouer ce 3 septembre 2016, à Dakar. Il sera titularisé pour sa deuxième convocation, en match de préparation face à la Libye. Il délivra une passe décisive à Moussa Sow et inscrivit son premier but. Suffisant pour aller à la Can au Gabon.

Ce produit de Génération Foot a fait ses preuves sur le plan national avant d'aller éblouir la France. Grand artisan de l'ascension fulgurante de l'Académie de Déni Biram Ndao, le vainqueur de la Coupe du Sénégal 2015 a été transféré au FC Metz à l'été 2016. Par son talent, le jeune aux

13 sélections fait parler de lui. Après une saison, Rennes a sorti le chéquier pour le recruter à 17 millions d'euros (environ 11 milliards F Cfa). ■

OUMAR BAYO BA



KALIDOU KOULIBALY (DÉFENSEUR)

Le pilier de l'axe central

Kalidou Koulibaly sera l'un des joueurs les plus attendus à la Coupe du monde Russie-2018. Devenu titulaire indiscutable, le sociétaire de Naples (Série A italienne) est actuellement un pilier de l'axe central de la défense sénégalaise. "J'essaye d'amener mon expérience, mon envie et mon engouement pour le pays. Beaucoup attendent de moi. Je vais tenter d'amener de la tranquillité et de la solidité à l'équipe", a-t-il dit. Imprégné de la culture défensive italienne, il a déboulonné Papy Djilobodji pour former un duo très complémentaire avec Kara Mbodj. Comme pour reconstituer l'axe central du Racing Club de Genk (Belgique) de 2013 à 2015.

L'ancien joueur du FC Metz (Ligue 2 française) aura donc une énorme pression au Mondial. Convoité par de grandes équipes européennes, notamment FC Barcelone (Espagne), Chelsea (Angleterre), Paris Saint-Germain (PSG), le joueur de



26 ans aura l'ambition de briller pour prouver à la face de tous qu'il peut bien intégrer ces équipes. Le Franco-sénégalais sera galvanisé par les statistiques qu'il a réalisées cette saison en championnat. Avec 5 buts inscrits en 35 matches, Koulibaly a été l'une des forces qui ont permis à Naples de terminer deuxième, derrière la Juventus Turin. Né en 1991 à Saint-Denis. Il a aussi disputé 5 rencontres en

Ligue européenne des champions. Aliou Cissé avait fait appel à lui le 20 août 2015, à l'occasion du match entre le Sénégal et la Namibie, comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (Can) 2017.

Avant sa convocation en équipe nationale A, Kalidou Koulibaly a été appelé par Abdoulaye Sarr pour disputer les éliminatoires des Jeux Olympiques 2012, mais il avait opté pour l'équipe de France des moins de 20 ans. Il jouera d'ailleurs avec les Bleuets la Coupe du monde des moins de 20 ans (Colombie 2011). ■

O. B. BA

YOUSOUF SABALY (ARRIÈRE LATÉRAL)

La solution à gauche

"La polyvalence, c'est un atout, mais c'est uniquement pour dépanner maintenant. Je suis droitier, j'ai toujours eu envie de jouer à droite. Les événements ont fait que j'ai évolué à gauche, ça a été bénéfique pour moi, mais l'objectif est de jouer à droite et d'y rester." Presque deux ans après cette déclaration sur le parifans.fr (septembre 2016), Youssouf Sabaly n'a malheureusement pas vu son vœu exaucé. Aligné sur la droite en club, le sociétaire des Girondins de Bordeaux (France) a été essayé sur l'autre côté en sélection. Et de manière très concluante d'ailleurs. Face à l'Afrique du Sud (en aller et retour des éliminatoires du Mondial 2018), le joueur formé au Paris

Saint-Germain (PSG) a apporté sécurité et sérénité qui manquaient auparavant. Depuis qu'il a intégré la Tanière en novembre dernier, il s'est affirmé donc comme la solution sur le côté gauche de la défense des Lions. En Russie, ce pur droitier va

vraisemblablement occuper le même couloir. "Ça ne me dérange pas de jouer à gauche, a-t-il précisé sur la route du Mondial. Le plus dur, c'est de pouvoir s'adapter. Les deux postes sont complètement différents. Là, quand je suis à gauche, je suis sur mon pied faible. Donc, il y a des choses que je peine à faire. Dans l'ensemble, je m'adapte au mieux." Dans la concurrence avec Saliou Cissé, il part avec un avantage.

Né le 5 mars 1993 au Chesnay (France), le champion du monde U20 avec la France en 2013 n'a pu trouver sa place dans son club formateur. Le PSG version qatarie l'a envoyé en prêt à Évian (2013-2015), FC Nantes (2015-2016) puis Bordeaux (2016-2017). Après une saison satisfaisante, les Girondins transfèrent celui qui a intégré le club de la capitale française à l'âge de 13 ans, alors qu'il pratiquait également le

judo et le basket-ball. Le foot a finalement pris le dessus et il fait partie des cadres bordelais. ■

ADAMA COLY

